

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE

DEPARTMENT OF HISTORY

**LE COLLEGE SAINT MICHEL DE
DOUALA (1963-2013) ET SA
CONTRIBUTION À LA FORMATION
D'UNE JEUNESSE CAMEROUNAISE :
ESSAI D'UNE ANALYSE HISTORIQUE**

**Mémoire rédigé en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de
l'Enseignement Secondaire de Deuxième Grade (D.I.P.E.S.II)**

Rédigé par

Larissa Agathe BILONG

Licenciée en Histoire des Civilisations

Titulaire d'un DIPES I

Sous la direction de

SOULEY MANE

Chargé de Cours

Juin 2016

À

la mémoire de mon père, M. BILONG Michel, ma mère, Mme YEMNGA
Espérance veuve BILONG et toute ma famille.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail est l'effort émanant de plusieurs personnes. Tout d'abord, notre gratitude est exprimée à notre Directeur, le Dr. Souley Mane qui a accepté de diriger ce travail. Ses conseils, sa disponibilité, sa rigueur, ses orientations et son esprit méthodique dont il a fait preuve nous ont été permis de mener jusqu'au bout cette étude.

Ensuite, nous adressons nos profonds remerciements à tous nos enseignants des départements d'histoire de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé I qui ont, chacun à leur manière contribué à notre formation au cours de ces années passées avec eux. Nous pensons précisément aux Professeurs Salvador Eyezo'o, Micheal Ndobegang, Jean Paul Ossah Mvondo, Eugène désiré Eloundou et Robert Kpwang ; aux Docteurs Joseph Tanga Onana, Madiba Essiben, Idrissou Alioum, Achille Elvice Bella, Muhammadou Amadou Jabiru, Christophe Signie, Mve Belinga, Jeanne Mbarga, Lucie Zouya Mimbang, Messieurs Maura David, Gassisou Alexis, Ngek Monthe René, Deluz Louis Rameau Mbida, Adieme, Ntamag Pierre, Mvondo Moselie et Mesdames Thérèse Mayi et Fanta Bring. Les enseignants des départements de géographie, notamment les Docteurs Daniel Tchamgwe, Jean Bosco Ella, Michel Olinga Olinga, Samuel Aimé Abossolo et Jean-Noël Ngapgue. Les enseignants du Département de Sciences de l'Education pour tous leurs enseignements, leurs conseils et encouragements.

Enfin, ma gratitude aux bibliothécaires de l'ENS, de la FALSH, des Archives Nationales de Yaoundé, du Ministère de la Recherche Scientifique et, des archives du collège St Michel de Douala et du Principal, le Frère Claude Doyon qui ont bien voulu répondre à nos préoccupations et tout son personnel administratif et éducatif.



RÉSUMÉ

Le Collège St Michel de Douala (1963-2013) et sa contribution à la formation de la jeunesse camerounaise : Essai d'une analyse historique "Tel est le titre de ce mémoire".

Cette étude examine la contribution d'une institution confessionnelle à la formation de la jeunesse camerounaise. Ce travail part d'un constat, que l'enseignement confessionnel est l'œuvre des missions pour l'évangélisation, d'où l'importance pour eux d'avoir à travers leurs œuvres, former un plus grand nombre d'hommes sur le chemin de la foi, afin d'inculquer les notions de tolérance, de travail et d'amour, aux jeunes ; car pour eux, tous les hommes naissent égaux. C'est dans cette optique que les frères Canadiens de la congrégation du Sacré-Cœur vont s'investir dans l'éducation en Afrique Centrale et, plus précisément au Cameroun. Dès 1953 en ouvrant d'abord une école à Makak, ensuite en 1960, une école primaire dans la zone de New-Bell qui sera érigée dès 1963 en Collège St Michel dans la zone bassa.

Dès sa création en 1963, le Collège est tenu d'abord par les Canadiens qui s'attèlent à l'enseignement entre 1963 et 1976 ; puis nous observons un mixage entre Camerounais et Canadiens à la tête du Collège. Au cours d'une certaine période, ce Collège a rayonné de par ses enseignements à travers un personnel prestigieux et dynamique ; mais également a connu des moments sombres jusqu'en 2005. Nous pouvons dire malgré cet état de choses, que cet Etablissement a contribué à la formation d'une jeunesse apte à résoudre les attentes du Cameroun dans certains domaines.

Malgré le travail abattu, nous constatons que cette Institution confessionnelle est confrontée à une kyrielle de problèmes qui entravent sa notoriété d'autrefois. D'où les solutions que nous proposons, afin de redorer son blason d'antan.

The word "ABSTRACT" is centered within a decorative, rounded rectangular box with a pink and white floral pattern.

St Michel's College Douala (1963-2013) contributed to the training of Cameroonian youth. Test a historical analysis "This is the title of this memory."

It examines this religious institution and its participation in the formation of the Cameroonian youth. This work starts from the fact that denominational education is the missionary work for evangelisation, it is important for them to get through their works form a larger number of men in the path of faith in order to inculcate the notions of work tolerance and of love in youths for all men are created equal. It is in this perspective that "Canadians Brothers of the Sacred Heart congregation", capitalised in education in Central Africa more precisely in Cameroon. From 1953 they Contributed by opening a school in Makak, then in 1960 a primary school in New-bell area that will become towards 1963 St Michel's College in Bassa area.

From its creation in 1963, the College was held first by Canadians who are endeavoring to inculcate education between 1960 and 1976 then we see a fusion between Cameroonian and Canadian heading the College. For a time, this college radiated through his teachings through his prestigious staff but also experienced the dark times until 2005. It should be noted that this college has contributed to the formation of youth ready to solve some Cameroonians difficulties in some areas.

Despite the products of the College, we find out that this religious institution is facing various problems hampering its reputation of old. Hence the urgency in terms of solutions that we propose to restore its' image of yesteryear.

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACOSAMI	: Archives du Collège Saint Michel
ACC	: Action communale commerciale
APEE	: Association des Parents d'Élèves et d'Enseignants
ANY	: Archives Nationales de Yaoundé
APC	: Approche par les compétences
BACC	: Baccalauréat
BEPC	: Brevet d'Études du Premier Cycle
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CEPE	: Certificat d'études primaires élémentaires
CG	: Comptabilité Générale
COSAMI	: Collège Saint Michel
CUD	: Communauté urbaine de Douala
CRUDEM – ACDI	: Agence Canadienne de Développement International
DEUG	: Diplôme d'études universitaires générales
DIPES I II	: Diplôme des Professeurs de l'Enseignement secondaire du 1 ^{er} et 2 ^e grade
DUT	: Diplôme Universitaire de Technologie
Dr.	: Docteur
ECOBACC	: Echo du Baccalauréat du Cameroun
ENS	: École Normale Supérieure
FENASCO	: Fédération Nationale des Sports Scolaires
FIDES	: Fonds d'Investissements de Développement Économique et Social
GCE	: General certificat exam
IAI	: Institut Africain d'Informatique
INAC	: Journée Nationale de l'Action Civique
JNAC	: Journée Nationale de l'Action Civique

IST	: Infection Sexuellement Transmissible
MINESEC	: Ministère des Enseignements Secondaires
MINRESI	: Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
PCEG	: Professeur des Collèges d'Enseignement Général
PLEG	: Professeur des Lycées d'Enseignement Général
VIH	: Virus Immuno Humain
UE	: Union Européenne
UYI	: Université de Yaoundé I
SES	: Sciences Économiques et Sociales
SIDA	: Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SYNTESPRIC	: Syndicat des Travailleurs des Établissements Scolaires Privés du Cameroun

LISTE DES CARTES, GRAPHIQUES, PHOTOS ET DES TABLEAUX

1. CARTE

Carte 1: Zone d'étude.....	22
----------------------------	----

2. GRAPHIQUE

Graphique 1. 1Moyenne d'âge par classe	47
--	----

3. PHOTOS

Photo 1: Façade du Collège St Michel.....	25
Photo 2: quelques structures sportives du collège Saint Michel de Douala	26
Photo 3: Père fondateur André Coindre du <i>Cosami</i>	28
Photo 4: Les premiers prêtres du <i>Cosami</i>	29
Photo 5: le principal Claude Doyon	35
Photo 6. Surveillant général, coordonnateur de la discipline dans le Collège St Michel de Douala	36
Photo 7. L'infirmier du <i>Cosami</i>	42
Photo 8. Façade principale de l'entrée du <i>Cosami</i>	43
Photo 9. Salle multimédia du <i>Cosami</i>	46
Photo 10. Le mouvement sportif Michellois.....	50
Photo 11. La bibliothèque pendant une heure de permanence.....	55
Photo 12. Quelques trophées remportés par le <i>Cosami</i>	56

4. TABLEAUX

Tableau 1: Les frères du Sacré-Cœur de l'ouverture à 1960 à 2013 ayant été responsables au <i>Cosami</i>	34
Tableau 2. Effectifs administratifs	37
Tableau 3. Classification Professionnelle des enseignants	38
Tableau 4. Qualification des enseignants vacataires.....	39
Tableau 5. Pourcentage des appartenances religieuses	49
Tableau 6. Résultats aux examens officiels dans trois dernières années scolaires.	59
Tableau 7: Établissements voisins de St Michel	75



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ.....	iii
ABSTRACT	iv
ABREVIATIONS,SIGLES ET ACRONYMES	v
Liste des cartes, graphiques, photos et des tableaux	vii
SOMMAIRE	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : CADRE D’INSERTION DU COLLEGE SAINT MICHEL DE DOUALA ET LES RAISONS DE CREATION	15
I. CADRE GÉOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE DOUALA	16
II. LES RAISONS DE CREATION DU COLLEGE SAINT MICHEL DE DOUALA.....	24
CHAPITRE II : STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU COLLEGE SAINT MICHEL DE DOUALA.....	32
I. ORGANISATION DU COLLEGE SAINT MICHEL DE DOUALA	33
II. LE FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE ST MICHEL DE DOUALA.....	43
CHAPITRE III : CONTRIBUTION DU COLLEGE SAINT MICHEL DANS LA FORMATION DE LA JEUNESSE CAMEROUNAISE.....	51
I. STRATÉGIES DE FORMATION.	52
II. CONTRIBUTION DES ANCIENS DU COLLEGE DANS L’EDUCATION CAMEROUNAISE.....	60
CHAPITRE IV PROBLEMES ET PERSPECTIVES POUR LE RAYONNEMENT DE SAINT MICHEL DE DOUALA.....	66
I. LES DIFFICULTES SCOLAIRES DU COLLEGE ST MICHEL DE DOUALA.	67
II. ESQUISSES DE SOLUTIONS POUR LE RAYONNEMENT DU COLLÈGE SAINT MICHEL	76
CONCLUSION GÉNÉRALE	84
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	87
ANNEXES	94
TABLE DES MATIERES	95



INTRODUCTION GÉNÉRALE

I- PRÉSENTATION DU THÈME DE RECHERCHE

À la fin du XIX^e siècle, un grand mouvement d'évangélisation s'observe dans le monde à travers de nombreuses missions, notamment dans le continent Africain¹. Au Cameroun, dès 1841 arrivent les premiers missionnaires anglais de la Mission Baptiste de Londres ; et ce n'est qu'en 1890 que les catholiques vont s'implanter et crée leur première mission à Mariemberg². Dans leur progression vers l'hinterland, ils bâtissent de nombreux édifices pour favoriser la formation des jeunes Camerounais. C'est dans cette mouvance du catholicisme que sera créé le Collège Saint Michel de Douala dans les différents œuvres canadiennes sur le plan éducatif au Cameroun. La congrégation des frères canadiens est alors soucieuse former des jeunes assez matures, pour pouvoir gérer le pays au lendemain de l'indépendance, et plus précisément en 1963 à travers la création de ce Collège qui, de nos jours, compte parmi les établissements confessionnels du Cameroun. A ses débuts, le Collège Saint Michel de Douala se penche spécialement sur la formation des jeunes garçons .Ce n'est qu'en 1973 que ce sera ouvert le cycle B des jeunes filles dans le souci de favoriser leur intégration. L'éducation étant un moyen d'épanouissement pour tous. C'est avec le concours des Pères du Sacré-Cœur que va se réaliser effectivement cette dynamique œuvre qui fait l'objet de notre étude de 1963 à 2013.

II- RAISONS DU CHOIX DE SUJET

« Étude monographique du Collège Saint Michel de Douala 1963-2013 et sa contribution dans le système éducatif au Cameroun » est le titre de notre sujet de réflexion. Parmi les multiples raisons qui ont motivé le choix de ce sujet. Il faut

¹J., L. Miégé, *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, Paris, PUF, 1970,p. 173.

²J.,Griaud, *Ils ont planté l'église au Cameroun, Les Pallotins, 1899-1915*, Yaoundé, IMA,1959, p. 87.

retenir que notre motivation pour ce choix est accentué par notre adhésion au 2nd cycle de l'ENS de l'université de Yaoundé I à travers les riches enseignements des Professeurs Salvador Eyezo'o, Eugene Désire Eloundou et du Docteur Souley Mane sans oublier M. MBida pour démontrer la pertinence de l'histoire de l'éducation qui impacte dans le développement d'un État comme le nôtre.

Aussi nous paraît-il impérieux de montrer la contribution du Collège Saint Michel dans le processus éducatif au Cameroun et spécifiquement l'implantation d'un établissement au cœur d'une ville industrielle, est possible pour la formation de la jeunesse Camerounaise qui constitue le fer de lance de notre nation ; Ce qui d'ailleurs, renforce l'adéquation dans le processus formation-éducation. Cependant, l'éducation constitue la base de tout développement qui interpelle le capital intellectuel. De ce fait, il incombe au futur enseignant, de rompre avec ces anciennes mentalités pour laisser place à cette noble vocation, celle de transmettre véritablement le savoir en tenant en compte l'aspect pédagogique.

Nous constatons de plus en plus que l'enseignement confessionnel occupe une place de choix dans le système éducatif camerounais, d'où la formation rigoureuse d'un profil d'Homme pour son intégration dans la société. Cette éducation passe par les aspirations propres de l'individu, et facilite son insertion dans la grande famille des Hommes à travers les valeurs morales et socio-culturelles.

III- L'INTÉRÊT DE L'ETUDE

L'intérêt de ce thème centré sur les établissements secondaires est aussi bien un questionnement qu'une découverte. C'est dans les établissements que se

réalise la rencontre entre les élèves et les enseignants, où l'enseignement dans un sens plus large tient de l'encadrement éducatif et pédagogique des élèves soumis à des contraintes matérielles, financières, spatiales et temporelles cela s'exercent sur ceux qui ont en charges d'organiser cette rencontre.

L'intérêt scientifique de ce thème repose sur les dispositifs pédagogiques sur l'évolution des enseignements par rapport à la société en perpétuelle mutation, compétences attendues et sur le métier d'enseignant et de ses composantes (l'accueil des élèves dans les établissements ou encore le coût de l'éducation) qui trouvent des éclairages nouveaux quand on les envisage dans le cadre de l'établissement et non plus dans un contexte isolé. Cependant, le poids historique de l'État du Cameroun, l'importance idéologique de la guerre scolaire ne prédisposent pas les historiens camerounais à porter efficacement une attention à l'histoire éducative ; Les courants intellectuels dominants non plus ne contribuent guère à combattre cet état esprit. Néanmoins l'évolution du climat intellectuel général, la reformulation des termes de cette préoccupation ont ainsi mis des problématiques nouvelles à l'ordre du jour et encouragé les historiens à élargir leur point de vue sur la question de l'histoire de l'éducation au Cameroun.

IV- JUSTIFICATION DES BORNES CHRONOLOGIQUES

Situé en plein cœur de Douala Capitale économique du Cameroun, le Collège Saint Michel de Douala est un établissement confessionnel dans l'arrondissement de Douala III.

Ce Collège fait sa particularité dans son implantation, à proximité de l'un des plus grands marchés de la ville Ndokoti : de par son fondateur, le Collège Saint Michel de Douala est un établissement qui regorge d'une kyrielle de peuples, dont les différences obédiences religieuses et nationalités sont

adoptées au sein du collège nous y rencontrons des nigériens, des centrafricains, des tchadiens, sénégalais et même les espagnols. « *Ce qui est une fierté pour les enseignants et le Cameroun* ».

En ce qui concerne le cadre temporel, il n'est pas fortuit. En effet, il couvre une période de 50 ans, marquant ainsi les étapes de son rayonnement dans le système éducatif camerounais. La première borne 1963, correspond à la création du Collège St Michel par les frères Jésuites, qui ne sont qu'un projet dans leur investigation sur l'éducation de la foi chrétienne des jeunes, mais également pour une intégration sociale au sein du pays.

Pour ce qui est de l'année 2013, elle renvoie au Cinquantenaire du Collège Saint Michel et marque également une nouvelle approche des stratégies de rehaussement son rayonnement parmi les établissements confessionnels du Cameroun et surtout dans la ville de Douala, l'établissement a connu pendant son essor, une pléthore de problèmes qui ont ralenti ses résultats escomptés.

V- CLARIFICATION DES CONCEPTS

Pour mieux cerner notre thème de recherche, il convient d'avoir une idée précise et claire sur un certain nombre de concepts indispensables à une meilleure compréhension et lisibilité.

Collège : c'est un établissement du premier cycle de l'enseignement secondaire³. Cette définition est très simple et loin d'être satisfaisante. C'est la raison pour laquelle nous nous appuyons davantage sur la définition d'éducation en ce qui concerne les établissements scolaires.

³ Dictionnaire le petit Larousse de poche, Paris, 2000, p.78.

Éducation : c'est l'action, la manière d'éduquer⁴. Dans le même sillage, éducation renvoie à élever, enseigner et former (formation initiale, professionnelle tout au long de la vie). « *L'éducation est l'ensemble des processus et des procédés qui permettent à tout enfant d'accéder progressivement à la culture* »⁵. L'accès à la culture étant ce qui distingue l'homme de l'animal pour faciliter son insertion sociale par le billet de la famille, l'école et l'université. De ce fait, éducation dit également pédagogie, c'est-à-dire l'art d'éduquer et d'enseigner.

Formation : mot polysémique, il vient du latin « forma » qui veut dire « former » et du grec « fomare » qui signifie « fabriquer à l'aide d'un moule ». La formation est par conséquent l'action de développer principalement chez les jeunes, les virtualités humaines. Intelligence, conscience morale, sens social. Dans ce sens elle est synonyme d'éducation.⁶ Autrement dit, le concept formation pris comme « un processus d'acquisition des connaissances théoriques, pratiques et techniques ».⁷

VI- REVUE DE LITTÉRATURE

Dans le cadre d'une bonne recherche scientifique en vue de la rédaction d'un mémoire, la revue de la littérature est une étape importante et indispensable. Ainsi O. Lowrence G. Berdardet J. Ferron en font une parfaite illustration.

La revue de la littérature est nécessaire à plus d'un titre. (...) Il s'agit d'une étape essentielle dans la démarche de la recherche. Seule la mise à jour des connaissances et l'analyse critique de celles-ci permettent le développement du savoir dans une discipline scientifique. En leurs absences : on ne voit pas comment on pourrait arriver à formuler une problématique et une thèse

⁴ Ibid., p.138.

⁵ O., Reboul, *La philosophie de l'éducation*, Paris, Puf, 1989, p.87.

⁶ G.Tsafack, *Comprendre les sciences de l'éducation*, Paris, l'Harmattan, 2001, p 33.

⁷ Dictionnaire Larousse de poche, Paris, 2013, p, 567.

originale, qui permettent de faire progresser notre compréhension du monde. ...) Il est le produit d'un travail ardu de confrontation avec la littérature scientifique.⁸

Cependant et s'agissant de notre étude, plusieurs auteurs ont abordé différents aspects thématiques de notre champ d'action soit de façon générale, soit alors dans un cadre spatial.

Ainsi pour mener à bien notre travail, nous avons consulté non seulement des ouvrages sur les œuvres des missionnaires catholiques au Cameroun, mais également des mémoires et thèse très intéressantes en rapport avec l'histoire de l'éducation au Cameroun. *Dans une approche de l'histoire du christianisme au Cameroun*, les auteurs J.P Messina et J.V Stageren⁹ tentant de proposer une synthèse historique de l'évangélisation du Cameroun, des origines à nos jours. Cette étude se circonscrit à l'histoire des sociétés missionnaires protestants et également de quelques congrégations catholiques et leurs œuvres depuis le XIX^e siècle au Cameroun. Cependant, il faut souligner que cet ouvrage ne s'attarde pas sur l'œuvre d'une congrégation bien précise d' où notre travail.

De plus, lorsque nous abordons une lecture minutieuse de l'ouvrage de G. Tsafack sur *L'enseignement secondaire au Cameroun : Tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage des élèves*, nous pouvons déduire de ce travail que l'éducation au Cameroun est basée sur un système bien structuré, dans le but d'améliorer des formes d'apprentissage nonobstant les insuffisances et les lacunes constatées. Mais au demeurant, l'on note que cela est d'autant plus insuffisant si l'on ne sait pour quelle raison nous devons organiser

⁸O. Lawrence (S/d), *L'élaboration d'une problématique de recherche : Sources, outils et méthode*, Paris, l'harmattan, 2005, p. 86.

⁹J., P., Messina et J., V., Slageren, *Histoire du christianisme au Cameroun. Des horizons à nos jours*. Approche œcuménique, Paris Karthala, 2005.

les enseignements. C'est la raison pour laquelle nous voulons à partir des enquêtes présenter les raisons d'avoir des enseignements confessionnels

Dans son mémoire de DIPES II en Histoire, Ndjessa Louis présente l'œuvre des missionnaires catholiques à travers son détour vers les écoles agricoles pour montrer que le développement d'un pays comme le Cameroun repose sur la transformation des produits agricoles pour les jeunes en proie de chômage en milieu rural, en créant par le biais de Bullier¹⁰ le Collège agricole dans la localité de Nkolmebanga. Ce mémoire certes est intéressant mais il ne met pas en exergue la formation de l'esprit des missions catholiques. De plus, ce collège n'intègre pas d'autres obédiences.

Dans le même sillage de l'œuvre des Catholiques au Cameroun, nous avons le Collège Libermann qui a un rayonnement assez spectaculaire dans l'éducation au Cameroun, surtout à travers ses excellents résultats scolaires qui le placent toujours au top, au niveau national.

Dans le mémoire d'Agoume Mbabe Eugénie qui s'intéresse sur l'Institut Victor Hugo (1992-2012)¹¹, elle explique que c'est grâce au choix et au fonctionnement mis en place par les dirigeants de cet établissement que les élèves qui y entrent trouvent une formation à travers les programmes et le fonctionnement de qualité. Créé dans la ville de Yaoundé en pleine Capitale politique, l'Institut Victor Hugo se démarque par sa rigueur dans l'excellence dans le choix pour la formation d'une élite camerounaise bien préparée et éduquée qui pose ses jalons en vue d'une meilleure insertion sociale de par sa

¹⁰ L., Ndjessa, « La monographie du collège Bullier de Nkolmebanga, 1992-2014 », Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS Yaoundé I, 2015.

¹¹ E., AgoumeMbabe, « Institut Victor Hugo 1992-2012 », Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS Yaoundé I, 2015.

devisé. Néanmoins, cette étude ne met pas en relief l'aspect religieux à travers les mouvements.

En dehors des collèges confessionnels au Cameroun, certains lycées classiques rayonnent par leur apport non seulement dans la formation des jeunes Camerounais, mais également dans la formation de l'élite intellectuelle.

Dans la même mouvance, on note aussi le mémoire de Mouasso Louissette qui s'intéresse au Lycée Joss, et sa contribution à la formation d'une élite intellectuelle au Cameroun 1954-2014¹². A travers sa recherche, nous pouvons appréhender la démarche du lycée depuis sa création, à participer la formation des intellectuels à travers les stratégies de formation, d'organisation et du fonctionnement ; mais aujourd'hui à cause de la gestion, cet édifice construit pendant la période de tutelle connaît de nombreux problèmes qui entravent son meilleur rendement d'antan.

L'Essai historique du Lycée de Foumban de 1952 à 2007 montre l'apport de l'éducation dans la formation de l'élite Camerounaise ; cette étude menée par Kouotou¹³ nous explique que plusieurs élites de la localité de Foumban ont été formés en 1952 jusqu'à nos jours, plusieurs camerounais acquièrent une éducation de choix et de qualité dans cet établissement. Cependant, comme pratiquement dans toute institution éducative, le Lycée de Foumban est confronté à de nombreux problèmes épineux.

Toujours dans la même lancée, nous avons les travaux d'Ambani Nomo Ignace sur l'œuvre éducative des missionnaires catholiques au Cameroun : le cas

¹²L., Mouasso, « Monographie du Lycée Joss et sa contribution à la formation d'une élite intellectuelle au Cameroun 1954-2014 », Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS Yaoundé I, 2015.

¹³Kouotou, « Essai historique du lycée de Foumban 1952-2007 et sa contribution à la formation de l'élite Camerounaise », Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS Yaoundé I, 2015.

des Frères du Sacré-Cœur de 1953 à 1978¹⁴ qui nous montre que cette congrégation dès son arrivée au Cameroun, avec déjà en projet missionnaire, la formation de la jeunesse parce qu'un homme bien c'est un avenir pour le Cameroun de demain d' où une attention particulière sur l'éducation.

Tous ces travaux sont d'un grand apport à la connaissance de l'histoire de l'éducation au Cameroun notamment au point de vue des stratégies et des méthodes de formations dans les établissements publics et confessionnels. Mais des cas particularités méritent aussi d'être étudiés. Notre thème « Monographie du collège St Michel (1963-2013) et sa contribution à la formation d'une jeunesse camerounaise » entend répondre aux préoccupations scolaires dans la ville de Douala

VII-PROBLÉMATIQUE

Dans un ouvrage intéressant de Jean Claude Rouveyan, l'importance de la problématique se présente en ces termes : « la problématique fixe avec netteté les questions auxquelles vous souhaitez apporter une réponse »¹⁵. Il en est ainsi de cette étude qui part d'un constat pour déboucher sur une panoplie de questions nécessitant des réponses. En effet, le Collège Saint Michel de Douala est situé en plein cœur de la capitale économique du Cameroun. Cet établissement depuis sa construction s'assure de l'éducation des jeunes Camerounais dans la ville de Douala. De par son emplacement, les différents dirigeants de cet établissement se sont fixés pour objectif la transformation des jeunes qu'on intègre ce milieu une formation spirituelle et sociale ceci dans le souci d'avoir un type d'homme prêt à construire ou à être auteur du développement du Cameroun.

¹⁴I.A.Nomo, « L'œuvre éducative des missions catholiques au Cameroun : Le cas des Frères du Sacré-Cœur de 1953 à 1978 », Mémoire de DPLEG en Histoire et Géographie, ENS Yaoundé I, 1983.

¹⁵J., C., Rouveyan, *Mémoires et thèses : l'art et les méthodes*, Paris, Maisonneuve et Larousse, 1989, p.39.

Au courant de cette dernière décennie, le Collège Saint Michel de Douala qui se trouve à quelques kilomètres des lieux où se déroulent de grandes activités économiques du pays, connaît de nombreux désagréments qui interpellent les responsables à renouveler les dispositifs primaires pour des résultats probants. À cause de son prestige remarquable, le Collège Saint Michel va désormais, faire face aux problèmes de rentabilité d'une éducation bien soignée. Puisque le collège se démarque de par ses nobles principes ; Il serait judicieux pour nous de montrer quelle est la contribution du Collège Saint Michel de Douala à la formation d'une jeunesse camerounaise? Cette question suscite d'autres interrogations d'abord la genèse du Collège Saint Michel, ensuite défrayer sa structure et enfin les problèmes rencontrés et bien entendu des solutions appropriées pour en remédier.

VIII-DEMARCHE METHODOLOGIQUE ET SOURCES

La réalisation de tout travail d'historien passe par la démarche historique qui repose sur un certain nombre de principes, qui sont l'approche critique et la typologie des sources employées pour la rédaction du travail.

Ainsi, notre approche méthodologique se compose de deux axes : d'une part, nous avons la collecte, l'analyse et la critique des informations ; d'autre part, nous avons un travail de construction suivant un plan où les éléments sont rigoureusement imbriqués et assez cohérents

Pour ce qui est des sources, nous avons les sources primaires et celles secondaires. Nous sommes d'abord passés par la collecte dans la norme. Pour les sources primaires classées en deux sous-groupes dont les documents d'archives recueillis au niveau des Archives Nationales de Yaoundé (ANY) ; les données collectées ne sont pas assez denses en ce qui concerne notre étude. Quelques

archives retrouvées au niveau des services de l'éducation, nous ont permis de mieux éclaircir notre préoccupation sur l'établissement qui fait l'objet de notre recherche ; il s'agit entre autres du Collège Saint Michel de Douala, la Délégation départementale et du Ministère des Enseignements Secondaires. Nous avons également fait usage des rapports de fin d'années, de certaines photos et autres documents susceptibles de nous aider dans notre processus de recherche. Aussi, nous sommes-nous intéressés à la bibliothèque du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, de la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, et de l'Ecole Normale Supérieure.

Parlant des sources orales, les informations recueillies ont été difficiles de par la dispersion des personnes ressources sur l'ensemble du territoire camerounais. Néanmoins obtenues par des surs qui nous ont servi de remplir cette avancée positivement.

Après leur collecte, nous avons adopté notre démarche qui a consisté à confronter les données. Il en ressort que le *Cosami*, après son implantation dans la zone Bassa a permis aux populations locales de trouver solution au problème d'éducation de leurs enfants. C'est dire que l'approche ici se veut davantage analytique et synchronique.

Cette approche se veut aussi diachronique dans la mesure où une partie de notre étude repose sur la description des faits ayant marqués l'implantation des frères du Sacré-Cœur dans la ville de Douala ainsi que leur évolution au niveau éducatif et participation à la formation des jeunes Camerounais.

L'approche synchronique, se justifie par l'analyse des stratégies mises en place par le Collège pour pouvoir résoudre les problèmes auxquels il fait face dans le souci du rehaussement de ses résultats scolaires.

IX-ARTICULATION ET JUSTIFICATION DU PLAN

Notre étude monographique met donc en exergue quatre chapitres qui régissent la chronologie de notre thème "1963-2013".

Le premier chapitre qui s'intitule, cadre d'insertion géographique du Collège et les raisons de sa création, montre comment le cadre géographique, économique et humain ont favorisé l'implantation du Collège St Michel dans la ville de Douala, sous la houlette des frères du Sacré-Cœur.

Le deuxième chapitre qui porte sur l'organisation et le fonctionnement du Collège St Michel présente le fond et la forme en ressortant les grandes articulations des acteurs pour la bonne marche du Collège.

Le troisième chapitre quant à lui, met l'accent sur l'éclosion des jeunes Camerounais ayant séjournés au *Cosami* à travers leurs stratégies et les performances scolaires pour la société camerounaise et la Diaspora.

Intitulé problèmes du *Cosami* et perspectives, le quatrième chapitre examine les faiblesses du Collège et les méthodes susceptibles de réactiver son développement et son rayonnement.

X-LES DIFFICULTES RENCONTREES

Les travaux entrepris pour la réalisation de ce travail ne se sont pas effectués sans difficultés. La plus grande ici est celle de l'indisponibilité et la rareté des sources orales qui pouvaient mieux nous informer.

Premièrement, nous avons été confrontés à la mauvaise tenue des sources et des documents d'archives. Au niveau des archives nationales c'est surtout le manque de pages concernant les informations nécessaires dans notre travail, car ne pouvant pas les exploiter, nous avons été freinés par moment.

S'agissant des sources orales, notre handicap a été celui des informations des anciens du collège St Michel ayant été présents lors du déroulement des évènements marquant du collège. En effet l'impossibilité d'entrer en contact avec eux résulte beaucoup plus de leur dispersion dans les quatre coins du monde pour des raisons de travail et bien d'autres. Outre cela, certains informateurs étaient réticents à l'information de peur de choquer l'image du collège eux étant encore sur le site.

De plus il convient ainsi de noter l'absence de certains documents au niveau des archives du collège, car cette structure fut nouvellement créée il y'a quelques années .En vue de la sauvegarde de son intellectuel patrimoine dont plusieurs documents étant détruit du fait de la mauvaise conservation.

En dépit de ces nombreuses difficultés, nous estimons que la réalisation de ce travail aidera les générations à venir sur l'histoire de l'éducation au Cameroun à travers cette infrastructure scolaire.

Tout ceci nous a permis d'étendre notre réflexion sur quatre chapitres.



**CHAPITRE I : CADRE D'INSERTION DU COLLEGE SAINT
MICHEL DE DOUALA ET LES RAISONS DE CREATION**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les jalons de l'éducation au Cameroun seront accentués. L'enseignement secondaire de type confessionnel encore plus avec les établissements comme les collèges Joss, des jeunes filles, du Saint-Esprit, Libermann, de la Salle, dans la ville de Douala et dans la métropole de Yaoundé les collèges de la Retraite et Vogt. Par ailleurs, il faut noter que ce type d'enseignement débute avec les missions religieuses suivantes (Mission Baptiste, de Bâle, de Berlin et les missions catholiques)¹⁶, cette ville de par son cadre géographique offre de nombreux atouts qui vont favoriser l'implantation et la création des établissements à l'instar du collège St Michel. C'est là le point de départ de toutes les conquêtes de l'intérieur à partir de 1984¹⁷.

I. CADRE GÉOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE DOUALA

Plusieurs atouts naturels permettent à la ville de Douala de pouvoir favoriser l'évolution de l'éducation confessionnelle. Située dans l'estuaire du Wouri en plein cœur de la zone équatoriale, la ville de Douala couvre une superficie de 16000 hectares dont 6500 hectares fortement organisés.

A. Facteurs géographiques

Douala a été cette métropole cosmopolite du Cameroun aussi bien sur le plan démographique que sur le plan économique. Tout ceci de par sa forme et la densité de sa population.

1. Un cadre géographique idéal

La situation géographique de Douala a tant suscité la convoitise des colonisateurs que celle des missionnaires, d'où leur installation dans la zone,

¹⁶ J.P Messina, et J.V. Slageren, *Histoire du christianisme au Cameroun des origines à nos jours. Approche œcuménique*, Paris, Karthala, 2005, PP45.

¹⁷ V. J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985 Cent d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, PP 87-88.

avec la création des premières missions évangéliques et ainsi que leurs multiples œuvres à caractère missionnaire¹⁸.

En effet, la ville de Douala est constituée de plaine (15 à 20m d'altitude) ayant un substrat sédimentaire. Elle fait également partir d'un site de plaine côtière peu accidentée, couverte par endroits par des mangroves et drainée par un réseau de cours d'eau dense. Il faut également préciser que la ville de Douala demeure une ville tropicale marquée par un climat pluvieux (532mm de précipitations annuelles)¹⁹.

Le climat de la ville de Douala favorise l'implantation des Européens et par là, les institutions éducatives à l'instar du Collège St Michel. En effet, le climat de type équatorial maritime caractérise cette ville. Les températures constantes et élevées permettent de régler l'intensité des activités. Il se caractérise par quatre saisons : deux saisons sèches dont une grande (de mi-Novembre à mi-Mars) et une petite de (mi-Juin à Juillet) ; et deux saisons de pluies à savoir une grande (d'Août à mi-Novembre)²⁰ et une petite de (mi-Mars à mi-Juin).

Le climat de Douala se distingue par une pluviométrie abondante. D'après les analyses statistiques de la station d'aviation de Douala, la saison des pluies observées en 1956 est de 532 mm, pour prouver que Douala à un climat assez régulier²¹. Cependant la chaleur de la ville de Douala sans exagération peut se situer à 20°C. G. Mainet le dit en ces termes :

¹⁸ S. Eyezo'o, « Fronts, frontières et espaces missionnaires chrétiens au Cameroun de 1943 à 1960 » Thèse de doctorat d'Etat en histoire, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé I, 2008, P 37.

¹⁹ G. Mainet, Douala, *croissance et servitude*, Harmattan, Paris, 1985, P 95.

²⁰ D. Tchuemkam « Le pont sur le Wouri, une nécessité socioéconomique : approche historique », Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 1983 p7.

²¹ G. Mainet, Douala, *croissance et servitude*... P98.

Les Européens ont préféré leur installation, des rivages, des endroits ou l'aire brasé naturellement ; spécifiquement la façade des plateaux " falaise" au-dessus du "Beach" de Bonanjo et Akwa qui recevaient la brise de mer et se trouvaient placés au vent par rapport au reste de la ville. Ces plateaux sont bien exondés et ventilés.

Pour montrer que le choix d'un endroit dépend des atouts naturels qu'offrent le milieu comme Douala, d'où cette nécessité d'avoir un aperçu géographique du cadre de Douala.

La ville est donc établie sur un site plat, ce qui favorise l'installation des missionnaires. On distingue en principes deux grandes séries de relief :

- les plateaux et collines sédimentaires, formés d'alluvions consolidées prépondérants sur la rive gauche ;
- les basses terres de l'estuaire, zones marécageuses et inondables²².

Ces atouts physiques nous permettent d'entrevoir un site favorable à l'intégration ou la création d'un établissement. De plus, Douala à l'instar de toutes les autres villes de la côte Ouest africaine a joué un rôle déterminant dans le processus d'ouverture de l'intérieur du pays au monde extérieur. Son dépassement des frontières nationales et son ouverture aux autres lui permet d'avoir des débouchés naturels voire du Tchad, de la RCA et même du Nigéria. La ville de Douala constitue la ligne droite et la plus courte, vus tous les pays de la sous-région équatorial disposées en Corolle autour du Cameroun.

²²Ibid P 99.

2. La plus ancienne et la plus grande ville du pays.

Première ville coloniale et première capitale du pays, il était tout à fait normal et prévisible que la ville de Douala soit une grande métropole de l'éducation confessionnelle. En effet, Douala à cette époque permet le fonctionnement des établissements scolaires qui, de prime abord d'ordre idéologique deviennent plus tard des établissements publics, comme le collège Joss qui érigé en 1954 en Lycée Joss²³. L'agglomération de Douala est l'une des plus grandes et célèbres villes de la République du Cameroun de par son cosmopolisme, ses atouts. La capitale économique pluridimensionnelle est avant tout, un site qui abrite depuis fort longtemps des Portugais, des Hollandais, des Anglais et des Français qui, ont développé plusieurs activités économiques et sociales avec les création des maisons de commerce et des établissements scolaires .

Cependant, l'urbanisation de la ville de Douala est un facteur indéniable dans le processus de création des établissements scolaires. En effet, lorsque nous prenons en compte les statistiques sur la population de la ville de Douala entre 1919 et 1955, le nombre d'habitants est estimé à 24232 habitants nous nous rendons inéluctablement compte que le facteur démographique impacte sur la création d'un établissement scolaire surtout dans une ville comme celle de Douala où le flux de déplacement des populations vers une ville est important²⁴. Cet aspect géographique sur lequel nous faisons souvent table-rase est un élément indispensable pour le fonctionnement d'un établissement comme celui de St Michel, surtout après l'indépendance du Cameroun en 1960²⁵. De ce fait,

²³L.Mouasso, « Le lycée Joss et sa contribution à la formation d'une élite camerounaise (1954-2014) » Mémoire de DIPESII en Histoire, Yaoundé ENS, 2015, p. 37.

²⁴J.P.Megope Foonde, *Douala Toponyme, Histoire et cultures*, Yaoundé, ed Ifriqiya, 2011, P.12.

²⁵J.V, Ngoh, Cameroun 1884-1985... P90.

nous pouvons donc conclure comme l'affirment les écrits sur le mouvement migratoire, dans Douala qui a vu sa population se multiplier à une vitesse exponentielle en 50 ans.

De par ses atouts géographiques, la ville de Douala offre un support, un socle important pour le Collège St Michel de Douala.

B. Localisation du Collège St Michel de Douala

Dans le cadre d'une meilleure présentation du Collège, il serait important de passer par : la localisation et son histoire.

1. Délimitation Territoriale du Collège St Michel de notre étude.

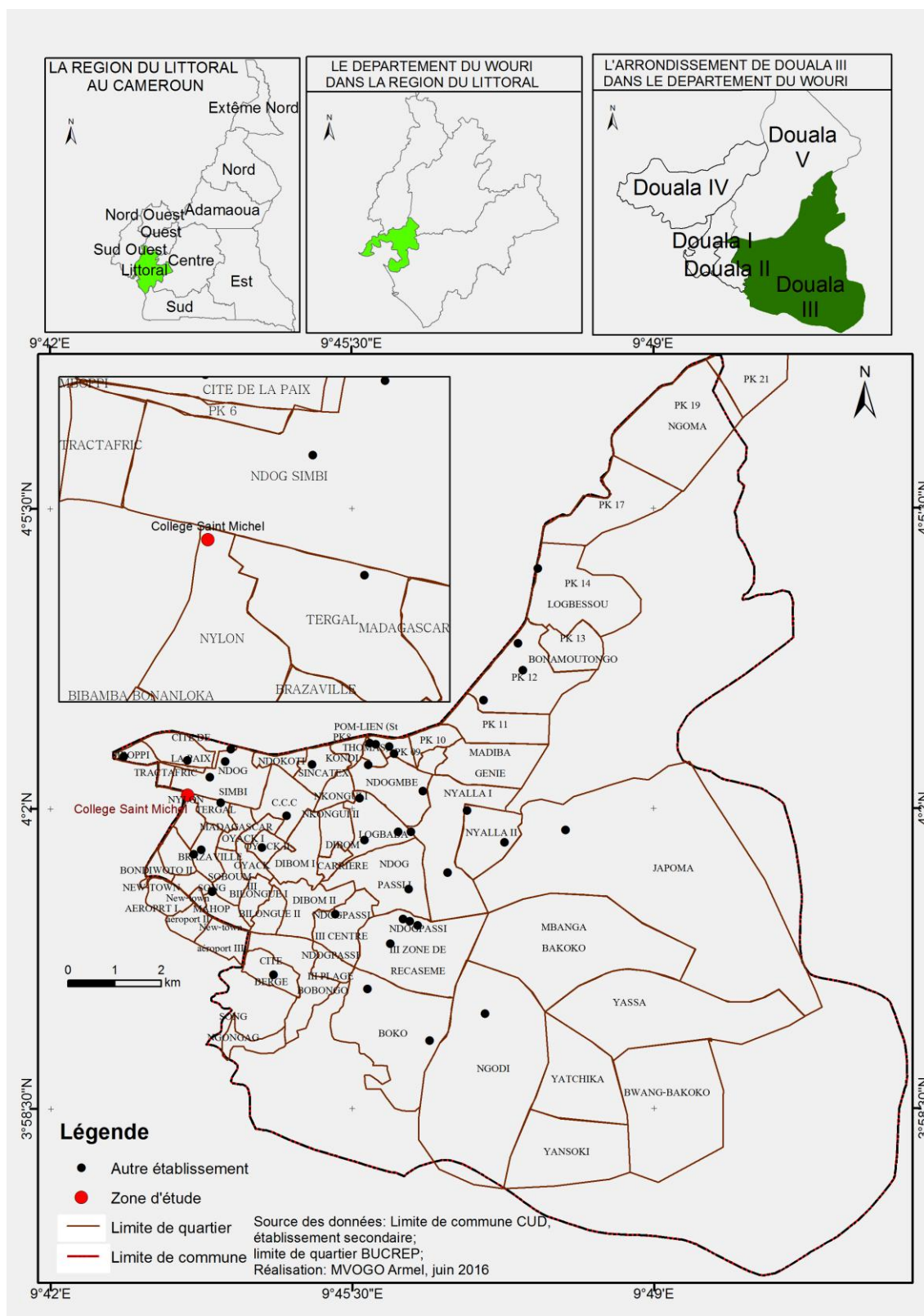
Le Collège St Michel est un établissement confessionnel situé dans la zone Bassa, troisième arrondissement de Douala, Département du Wouri, région du Littoral au Cameroun. Cet arrondissement accueille le Collège et lui permet d'établir son siège dans le lieu-dit, Logbaba couvrant une énorme superficie d'environ 113 km². Celle-ci repose sur une population assez intéressante estimée à près d'1 350 000 habitants. Cosmopolite par excellence, cet arrondissement offre un cadre de vie où cohabitent paisiblement les autochtones (Douala, Bassa, Bakoko et Bamiléhés)²⁶. En plus d'eux, nous avons également d'autres ethnies du Cameroun et les ressortissants étrangers en quête du savoir à l'exemple de nos frères voisins dont les parents occupent de hautes responsabilités dans le gouvernement camerounais. Car comme le déclare le principal Claude Doyon « c'est un Joyau architectural que quelques parents sollicitent pour l'éducation de leurs enfants » semi-urbain, qui dispose de vastes terres favorables aux cultures vivrières, et de rente. Le Collège met également un accent sur la culture et les

²⁶I.Dugast, *Inventaire ethnique au Sud Cameroun*, IFAM du Cameroun, 1949, p 49.

langues camerounaises à travers des événements marquants comme la fête des Toupouris qui s'est produite en 2006²⁷. Il est territorialement limité au Nord par la commune de Douala 5^{ème}, au Sud par le fleuve Dibamba et le département de la Sanaga Maritime, à l'Est par le département du Nkam et à l'Ouest par la commune d'arrondissement de Douala 1^{er}.

²⁷ Journal le Quotidien 13decembre 2006.

Carte 1: Zone d'étude



Source : Communauté Urbaine de Douala.

2. L'enseignement avant l'école St Michel de Douala

Bien avant la création du Collège St Michel de Douala, l'éducation chrétienne à travers l'école qui se veut un lieu formel de par ses enseignements s'inscrivait en droite ligne dans les missions universelles de l'Église. Cette entreprise se donne donc pour objet la propagande de la foi chrétienne, ainsi que l'étude des populations autochtones à partir des œuvres d'enseignants missionnaires, en vue de la scolarisation des peuples et leur connaissance de Jésus-Christ, d'où une investigation dans l'éducation des jeunes camerounaise. C'est dans cette optique que la première préfecture apostolique de Douala est créée en 1931 pour la réalisation de l'action de la mission²⁸ « Ensemble des activités visant à l'évangélisation » deviendra en 1982 l'archidiocèse de Douala²⁹.

À sa création, l'Archidiocèse compte deux établissements d'enseignement technique : le Collège St-Esprit (1955) et le Collège Technique de La Salle (1951) et un établissement général dont le Collège Libermann (1952)³⁰. Ces établissements vont faciliter l'admission des élèves sortis des écoles privées d'enseignement primaire, administrées par le gouvernement, et même des écoles primaires publiques, car il faut bien qu'étant apprenant du public et du privé, l'enseignement contiennent des connaissances figurant dans les programmes de l'enseignement officiel des laïcs³¹. Toujours dans le même élan de construction, les frères du Sacré-Cœur ne dérogent pas à la règle de former des hommes dans l'amour de Dieu le Père.

²⁸ *Dictionnaire Encyclopédique Hachette*, Paris, Hachette, 1980, p.834.

²⁹ .P.L.Betene et al, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Yaoundé, publication du centenaire, 1990, pp.113.

³⁰ *Ibid* P125.

³¹ J. Kamgaing, *L'enseignement privé et laïc au Cameroun de 1950 à 1981 : l'inadaption des structures ou les causes d'une crise* », Mémoire de DIPLEG,ENS de Yaoundé, 1984.

II. LES RAISONS DE CREATION DU COLLEGE SAINT MICHEL DE DOUALA

Plusieurs facteurs ont permis l'implantation du Collège St Michel dans la ville de Douala. D'abord, nous avons les raisons purement religieuses, d'autre part, nous pouvons évoquer les raisons historiques et sociales. Tous ces atouts ont favorisé sa mise en place.

A. Les raisons historiques

Dans les raisons religieuses, il s'agira pour nous de présenter l'implantation des frères du Sacré-Cœur à Douala, et après d'ouvrir une brèche sur le nom de ce Collège.

1. L'implantation des frères à Douala

À leur arrivée en 1953, les frères du Sacré-Cœur n'avaient été qu'en transit à Douala puisque leur destination initiale était Makak. Ce n'est qu'un an après, à la fin du mois d'Août 1954, qu'ils reviendront à Douala, quand le Diocèse de ladite ville décide de leur confier une école primaire dans le quartier New-Bell, une école nouvellement construite. Au moment où les frères Guérin, Pierre Julien et Gilles André y arrivent, New-Bell est alors un petit faubourg champignon de quelques soixante mille habitants³². L'école catholique St-Jean Bosco de New-Bell compte déjà 2300 élèves, et son évolution est telle qu'au début de l'année scolaire 1959-1960³³, après de longues démarches auprès du Ministre de l'Education Nationale, deux classes de 6^{ème} modernes sont ouvertes. Ces classes de 6^{ème} étaient bienvenues à cette époque, vu la rareté des Collèges,

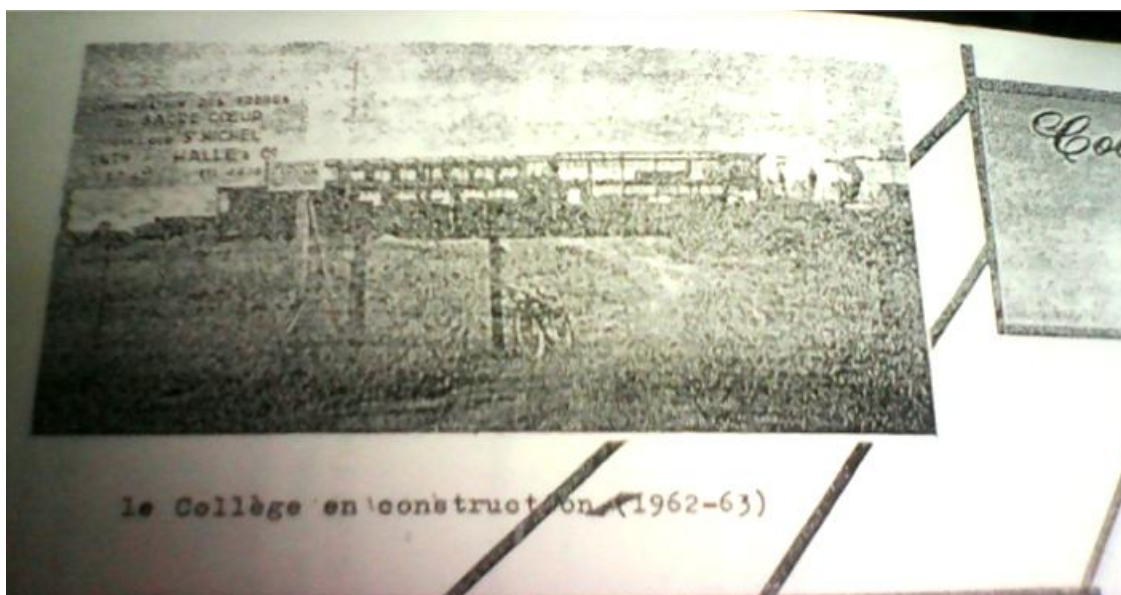
³² A.N. Ignace Roger « L'œuvre éducatrice des miss catholique au Cameroun : le cas des Frères du Sacré-Cœur, 1953-1978 »Mémoire de DPLEG en Histoire –Géographie, Yaoundé ENS, 1983, pp31-34.

³³ Ibid., p.33.

et pouvaient accueillir les élèves après leurs études primaires. L'année suivante, deux classes de 5^{ème} sont ouvertes.

En Juin 1962, les frères du Sacré-Cœur obtiennent trois hectares de terrain au quartier Bassa pour la construction d'un édifice avec une plus grande envergure, c'est-à-dire un collège secondaire.

Photo 1: Façade du Collège St Michel.



Source : A COSAMI. 1962-1963.

La mutation de l'école primaire au Collège naissant s'imposait. Ainsi, grâce à une importante aide financière fournie par la province d'Athabaska une ville du Canada, les bâtiments devant abriter le Collège sont construits pour accueillir plus d'élèves en son sein. Et à la rentrée de septembre 1963, tout le Collège jusque-là sans classe de 3^{ème} opérationnel. Cet établissement aurait dû être baptisé Collège Sacré-Cœur de Douala, mais pour éviter toute confusion avec celui de Makak qui est l'une de leur première œuvre éducatrice, on le

nommera Collège St Michel. Contrairement au Collège Sacré-Cœur de Makak, le Collège St Michel a un régime d'internat³⁴.

Parmi les infrastructures mises à la disposition des élèves, le *Cosami* s'investit davantage à la modernité, afin de mieux assurer l'épanouissement de leurs apprenants : des salles de classes, une grande salle de spectacle, plusieurs terrains de sports (football, basket et handball), une bibliothèque de deux mille cinq cents volumes de livres environ.

Photo 2: quelques structures sportives du collège Saint Michel de Douala



Source : Cliché pris par Agathe BILONG, Douala, 16février 2016.

Après le départ du Collège de la zone de New-Bell pour la zone bassa, le Collège va très vite évoluer pour devenir un joyau architectural abritant de nombreuses salles de classes, des laboratoires, des gymnases, des salles de fête, de spectacles, bibliothèques et plus tard les salles multimédia l'épanouissement des apprenants et leur adaptation à la recherche, mais surtout au goût de l'effort du travail.

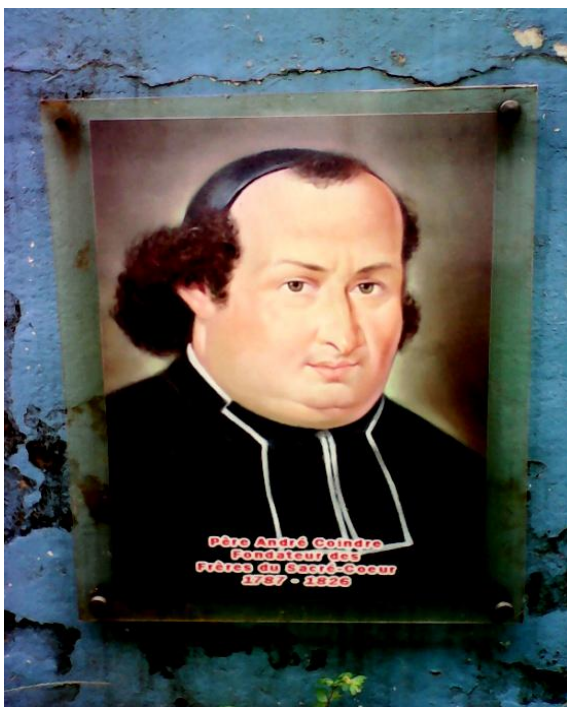
³⁴ Annuaire des frères du Sacré-Cœur n°54 à 58, notes tirées du document dans les archives du Collège St Michel.

2. Raisons religieuses

Nommé Collège St Michel pour éviter toute confusion avec le Collège Sacré-Cœur de MaKak, les pères fondateurs en la personne de Frère André Coindre, Directeur-fondateur à la création du collège a voulu faire référence à l'archange Michel. Dans la tradition chrétienne, le nom de St Michel est cité juste après celui de Marie, Reine des anges, comme protecteur de l'Église. Ce qui renverrait à dire que ce nom n'a pas été porté au hasard ou pour faire bonne impression mais pour concilier les idées des hommes avec l'inspiration divine. Ainsi par son patronage dans l'éducation chrétienne catholique, l'on aspire à concilier : pédagogie³⁵ du Sacré et Pédagogie de l'Archange Michel et également Pédagogie de l'amour et pédagogie de la justice, pédagogie de l'Éthique et la pédagogie de la discipline, enseignement profane et l'enseignement sacré, l'éducation à la science et l'éducation à la foi, l'instruction et l'éducation. Tous ces éléments marquent l'idée des frères du Sacré-Cœur pour l'éducation au Cameroun, plus précisément des pères fondateurs du Collège St Michel de Douala à l'œuvre divine. Ils se sentent investis à mettre en place un système dans lequel nous avons au départ la formation des garçons et plus tard celle de la jeune fille c'est-à-dire en 1974 à travers un frère de la congrégation mais de nationalité camerounaise qui voit le souci d'une émancipation de la fille encore très marginalisée dans le passé.

³⁵ Pédagogie : ce mot vient du latin « pedos » qui veut dire enfant et « logos » qui signifie science. Ainsi pédagogie voudrait dire science de l'éducation de l'enfant.

Photo 3: Père fondateur André Coindre du *Cosami*



Source : Cliché Agathe BILONG Douala, 16 février 2016.

B. Mutation au collège saint Michel de Douala

Le Collège St Michel est une fondation propre des frères du Sacré-Cœur dont le siège se trouve au Canada. Jusqu'en 1963, le Collège accueillait uniquement les garçons.

1. Une optique sociale et sacerdotale

L'institution voit le jour le 05 septembre 1960 pour autorisation n°02612/MEN/EP³⁶. En effet, à son ouverture le collège reçoit les garçons car pour le Frère André Coindre de nationalité canadienne, il est nécessaire d'éduquer les garçons. L'idée majeure est celle d'amener les garçons à acquérir une éducation aspirant à la vie sacerdotale, c'est-à-dire conspirant à devenir des serviteurs de notre Seigneur et surtout à l'image de St Michel. Cependant,

³⁶Archives sur l'histoire du collège saint Michel de Douala.

sollicités par plusieurs parents d'obédience différente, les pères fondateurs seront obligés d'admettre au sein du Collège des garçons non catholiques. Nous verrons donc qu'en 1960 et 1973 une série d'individus venant d'ailleurs parmi lesquels de nombreux étrangers venus des voisins pays plans FIDES³⁷ qui offraient l'opportunité aux fonctionnaires de l'administration, des entrepreneurs, des ingénieurs vivant dans la ville de mieux s'épanouir mais surtout pour leurs enfants. Cependant au sein du Collège nous avons également la formation spirituelle, qui va permettre aux frères d'octroyer aux jeunes des sacrements qui peuvent les amener plus tard à devenir des prêtres.

Photo 4: Les premiers prêtres du *Cosami*



Source : WWW /http les anciens du collège Saint-Michel consulté le 16 octobre 2015.

³⁷Le fonds d'investissement pour le développement économique et social(FIDES) a été créé en 1946 pour financer les plans de développement des théories d'outre-mer. Il permet de se procurer des crédits sans avoir recours à des emprunts coûteux pour les budgets locaux. Il finançait des grands projets investissements et d'équipement lourd (travaux publics, énergie, la communication, les transports) l'agriculture, l'élevage et l'hydraulique, mais aussi des programmes d'étude des recherches ou d'expériences scientifiques. Il fut remplacé en 1954 par le fond d'aide à la coopération (F.A.C).

2. L'intégration de la jeune fille

Après plusieurs années, l'expérience avec l'éducation des garçons a amené les frères canadiens à faire de St Michel un établissement mixte. Cet élan de cœur est boosté par le Frère Alexandre Nana à travers ses nombreuses œuvres. C'est ainsi qu'en 1973, la 1^{ère} promotion des filles est admise.

L'entrée de la jeune fille à la *Cosami* par voie des concours directs pour toutes les salles de classes sans discrimination de sexe, mais également sur étude du dossier avec une certaine rigueur sur l'âge, Espérance Bilong déclarait déjà : "je crois l'âge maximal était de 13 ans en 6^{ème}"³⁸. Une fois dans l'enceinte du Collège, il n'était nullement pas question que la jeune fille se trouve en pleine flânerie. Ainsi, pour assurer leur éducation, les filles allaient en classe les après-midi uniquement avec quelques garçons âgés. Ceci dans le souci de leur donner l'occasion/l'opportunité d'assister leur maman à la maison dans les travaux domestiques et culinaires. Les cours se faisaient en 1 heure, une courte sonnerie indiquait la fin du cours ; et la longue sonnerie pour la récréation et aussi la sortie. L'entrée des cours, était prévue à 13h30min et la sortie à 17h30min avec une pause.

Étant donné que le Collège avait adapté un système mixte, se trouvaient dans les salles de classes filles et garçons ceci dû au fait que certains plus âgés était censés venir dans l'après-midi. Espérance Bilong déclarait que : "Nous étions dans les mêmes salles de classe, je ne saurais rentrer dans leur secret, mais je pense que c'était à cause de l'âge plus avancé que ceux de la matinée"³⁹.

³⁸ Entretien avec Mme Bilong ,52ans, Chef du personnel à polytechnique, ancien élève du Cosami, Yaoundé, 15avril 2016.

³⁹ Entretien avec Mme Bilong,ancien du cosami,15avril 2016 .

Pour dire que la déontologie du *Cosami* permettait cela pour mieux gérer les plus âgés. Cependant, il faut noter que les sanctions appliquées aux garçons étaient similaires à celles des filles dans la mesure où la faute était identique et marquée dans le règlement intérieur. Ainsi nous avions comme sanction : le fouet ou la chicotte qui était la règle pour tous. La machette pour les garçons, le balai et la houe pour les filles. Comme autre sanction nous pouvons évoquer les jours d'exclusion, les conseils de discipline pour les plus turbulents, les plus bavards et même fantômes. Aujourd'hui le Collège respecte les normes éducatives du Cameroun en accueillant tous les apprenants dès 7h30 minutes et en libérant à 16heures.⁴⁰

Au sortir de ce chapitre, il en ressort que la ville de Douala a été un atout favorable aux frères du Sacré-Cœur pour leur implantation et leur mission mais beaucoup plus l'œuvre éducatrice dont ils avaient la charge. En outre diverses raisons peuvent justifier leur présence dans la ville de Douala ; il s'agit d'abord des raisons religieuses, ensuite sociales et historiques d'où leur mutation de site. Quant au niveau éducatif ils se sont focalisés à celle des garçons pour aboutir dix ans plus tard à celle des filles.

⁴⁰Dernière page du carnet de correspondance.



**CHAPITRE II : STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU
COLLEGE SAINT MICHEL DE DOUALA**

Dans l'optique d'un meilleur rendement scolaire, il serait important en matière d'organisation du *cosami* d'établir une meilleure structure et un fonctionnement fiable assumant non seulement le bien être des apprenants mais également celui du personnel éducatif et administratif. Pour cela il s'agira de présenter la structure du collège et ensuite son fonctionnement ceci dans une plus grande collaboration au sein de la *Cosami*.

I. ORGANISATION DU COLLEGE SAINT MICHEL DE DOUALA

Le Collège Saint Michel de Douala est un établissement d'enseignement secondaire comportant en son sein deux sections : Une section d'enseignement général avec premier, et second cycle, et une section d'enseignement technique et commercial second cycle uniquement fonction en cours du jour et du soir.

A. Le personnel administratif du *Cosami*

Depuis sa fondation le 05 septembre 1960 par autorisation N*0262 MEN/EP⁴¹, le Collège Saint Michel a connu un organigramme qui lui a permis de mieux se gérer ainsi nous avons eu plusieurs responsables.

1. L'administration du *Cosami*

Contrairement à l'organisation du lycée, le corps administratif du collège est composé d'un principal, des préfets d'études, et des surveillants.

- Le principal

Le Collège Saint Michel a été dirigé par les frères ordonnés dans l'Église Catholique, dans le but de pérenniser l'institution dans la voie chrétienne et selon

⁴¹ Archives du collège saint Michel de Douala.

l'esprit des Pères du Sacré –Cœur. Entre 1963 et 2013, le Collège Saint-Michel a connu sous sa direction des Hommes de Dieu aux talents exceptionnels sans distinctions de couleur, bien que leur apport semble mitigé par ceux qui les ont connus. Efoko affirme qu'Alexandre Nana fut un dirigeant assez rigoureux et très strict dans le travail par rapport à Jean-Marie Bomo NSia⁴². Ils étaient choisis par la congrégation.

Tableau 1: Les frères du Sacré-Cœur de l'ouverture à 1960 à 2013 ayant été responsables au *Cosami*.

Noms /Prénoms et Nationalité	Année d'exercice
Sylvain Marius Roy (canadien)	1960-1964
Octavius Jean-Louis LEMIRE (canadien)	1964-1967
Gibert ALLARD (canadien)	1967-1973
Alexandre NANA (camerounais)	1973-1983
Jean-Marie BOMO NSIA (camerounais)	1983-1991
Jacques BOUAI KAYO (camerounais)	1991-1992
Alexandre NANA (camerounais)	1992-1995
Pierre NYETEME (camerounais)	1995-2001
André ZANGA (camerounais)	2001-2005
Claude DOYON (canadien)	2005-----

Source : *Acomi*, "Agendas 21 Scolaire du *Cosami* de Douala", p.39

Lorsque nous observons ce tableau, nous constatons qu'à la tête du *COSAMI* nous avons eu des responsables de nationalités différentes parmi lesquelles des Camerounais, des Canadiens. Aujourd'hui, le Collège est dirigé par un imminent

⁴² Entretien avec Mme Efoko, 58ans, Secrétaire du collège saint Michel de Douala, 16 décembre 2015.

Frère qui depuis 2005 a changé la face du Collège au sein de la communauté de Douala au nom du Frère Claude Doyon.

Pour mieux assumer ses tâches, le principal est assisté par le Vice-principal qui joue le rôle d'adjoint, et assume la responsabilité en cas d'absence du principal. Bien qu'il consulte d'abord le conseil d'administration et le conseil de direction du *Cosami*. Ainsi, après ces responsabilités, nous avons celles du Préfet des Études.

Photo 5: le principal Claude Doyon



Source : WWW /http, consulté le 15 septembre 2015.

- Le Préfet des Études

Chargé de la pédagogie, les préfets d'études sont chargés de dresser uniquement des emplois de temps pour l'enseignement secondaire et pour l'enseignement technique. Ainsi le *Cosami* compte 05 préfets d'études, qui veillent scrupuleusement au respect des programmes, leur évolution dans tous les cycles, à l'organisation des évaluations, au déroulement de ces évaluations jusqu'à la publication des résultats. En dehors de cela, nous pouvons également

dire qu'ils ont un œil sur le maintien de la discipline au sien du collège, à leur tour, ces derniers sont assistés par des surveillants généraux.

- Les surveillants généraux

En effet, au début de sa création, le Collège St Michel a connu plusieurs surveillants de secteurs qui assurent au sein de l'établissement cette même discipline en s'assurant que les apprenants ne flânent pas, s'assurant également de l'ordre et de la propreté dans le Collège, pour faire régner la devise du Collège bâtie sur le silence, le travail et le succès. Maître mot du *Cosami*. Depuis bientôt près de dix ans, c'est. Ngonzo'o Joël qui fait régner l'ordre et le respect de la discipline dans l'enceinte dudit établissement.

Photo 6. Surveillant général, coordonnateur de la discipline dans le Collège St Michel de Douala



Source : Cliché Larissa Agathe BILONG, Douala, 16 février 2016.

En plus, le surveillant général a également pour mission de contrôler l'assiduité des élèves aux cours et de décliner sur l'aspect physique des

apprenants en s'attendant sur la coiffure, la tenue et les chaussures. Bien que pendant une période au Collège Yemnga Espérance épouse Bilong⁴³ affirme que : "Le jeudi était communément appelé jeudi des jeunes, car on arborait la tenue civile "

Le Collège emploie un personnel composé de permanents, de vacataires et même de religieux, pour ne point s'égarer de l'évangélisation bien qu'il abrite en son sein des apprenants d'obédiences diverses. Ainsi, nous avons 22 personnels administratifs, 12 personnels d'appui, 08 religieux (dont la moyenne d'âge est de 45 ans)

Tableau 2. Effectifs administratifs

Vacataires		Religieux	Administratifs
Femmes	07	06	15
Hommes	31	02	07
Total	38	08	22

Source : Agenda 21, p.39

Tous œuvrent pour la bonne marche du Collège, en donnant de leur temps, leurs efforts pour rendre leurs apprenants des Hommes intégrés en mesure de résoudre des problèmes pour le développement du Cameroun de demain.

2. Corps enseignant du *Cosami*

Étant donné que nous sommes dans un établissement confessionnel, il faudrait noter que dès sa création, l'enseignement était fait par les frères de la congrégation du Sacré-Cœur, à l'instar de Kakabi, préfet d'étude en 1973 qui assurait également le rôle de professeur de français.

⁴³ Mme Bilong, ancienne du cosami , 15avril 2016.

Une fois la formation terminée au *Cosami*, certains apprenants après leur obtention de la Licence revenaient comme vacataires au sein de l'établissement : Mangueptchi qui fut de la 1^{ère} promotion du 1^{er} cycle (1968-1979) en classe de 2^{nde} C déclare que :

Après mon Baccalauréat au sein du *Cosami*, je suis allé à l'Université de Yaoundé I en 1981 pour obtenir ma Licence, juste après, je suis revenu au *Cosami* qui m'a formé pendant quelques années, ensuite, j'ai assumé le rôle d'enseignant de l'économie de gestion entre 1990-2014 pour devenir archiviste du *Cosami*⁴⁴

Nous voyons là qu'après une formation, le Collège St Michel se charge de recruter des enseignants qui peuvent être pendant une bonne période d'observation des permanents, tout genre confondu avec un total d'effectifs ainsi réparti comme suit :

Tableau 3. Classification Professionnelle des enseignants

DIPLÔMES/SÉRIE	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
CAP/CCP/BEPC	01	02	03
PROBATOIRE	01	0	01
BACCALAUREAT GCE/AL	06	03	09
B.T.I.S/CAPIET, DEUG, DUT	03	01	04
LICENCE	21	10	31
MAITRISE	2	0	
TOTAUX	30	16	50

Source : Agenda 21 scolaire du *Cosami* P41.

C'est avec ces diplômes que le personnel se fait recruter au *Cosami*. Parmi les vacataires enseignants du *Cosami*, il existe également des diplômés sortis des

⁴⁴ Entretien avec M. Mangueptchi, Archiviste du *Cosami* (ancien élève du collège saint Michel de Douala) Douala, 18 février 2016.

Écoles Normales Supérieures de Yaoundé I, Bambili et Maroua qui ont été affectés à Douala. Le taux de licenciés est le plus élevé pour les sexes.

Tableau 4. Qualification des enseignants vacataires

DIPLÔMES/SÉRIE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CAP/CCP/BEPC	01	0	01
PROBATOIRE	/	/	/
BACCALAUREAT GCE/AL	/	/	/
CAPACITÉ EN DROIT	1	0	1
B.T.IS/CAPIET /DEUG/DUT	1	0	1
LICENCE/IAI LICENCE/DIPES 1	7	1	8
MAITRISE	7	2	9
DIPES II	14	4	18
TOTAUX	31	7	38

Source : Agenda 21scolaire du *Cosami* P 43.

À partir de ce tableau, nous pouvons faire un constat, le nombre de vacataires en tant qu'enseignants qualifiés est moins que celui des enseignants permanents. Ceci pourrait se justifier par le fait que les enseignants formés comme les DIPES I et II peuvent être affectés, et changer le cours des enseignements au *Cosami*, pour cela, les permanents sont toujours plus nombreux que les vacataires.

3. L'économe et le service de perception

Dans les établissements scolaires à caractère public comme les lycées d'État, l'acquit financier est garant de la gestion des finances. Certainement aux lycées, nous avons au Collège St Michel un économe comme dans les collèges. Le *Cosami* a connu depuis sa fondation plusieurs économes de nationalités camerounaises et canadiennes au départ.

En effet, comme toute institution confessionnelle les frères issus de la congrégation du Sacré-Cœur, ce n'est qu'à partir de 1973 que nous avons vu des économes camerounais à l'instar de Frère Marcelin Belinga qui ont assuré ce rôle. Son rôle principal est d'assurer la disponibilité des crédits pour pouvoir exécuter les dépenses liées au *Cosami* et son fonctionnement. C'est également l'économe qui présente au conseil d'administration, et conseil d'établissement les comptes de gestion, les contributions, bref, c'est lui qui assume le paiement des bourses et c'est lui le régisseur des recettes. L'économe du *Cosami* dans sa gestion des finances est assisté par un service de perception qui l'aide dans les comptes, pour éviter des erreurs. Cependant, il faut noter qu'après les turbulences qu'a connues le *Cosami*, l'économe aujourd'hui est en relation de travail avec le principal, c'est-à-dire que c'est le Frère Claude Doyon qui émet l'accord pour toute sortie, éventuellement des finances pour le *Cosami* qu'elles soient les dépenses prévues.

B. Le personnel d'appui du *Cosami*

C'est l'ensemble des personnes qui quotidiennement travaillent de manière à faire rayonner le *Cosami*. Il est structuré ainsi :

- des surveillants de secteur ;
- des services d'infirmierie ;

- du service d'entretien et de gardinage.

1. Surveillants de secteur

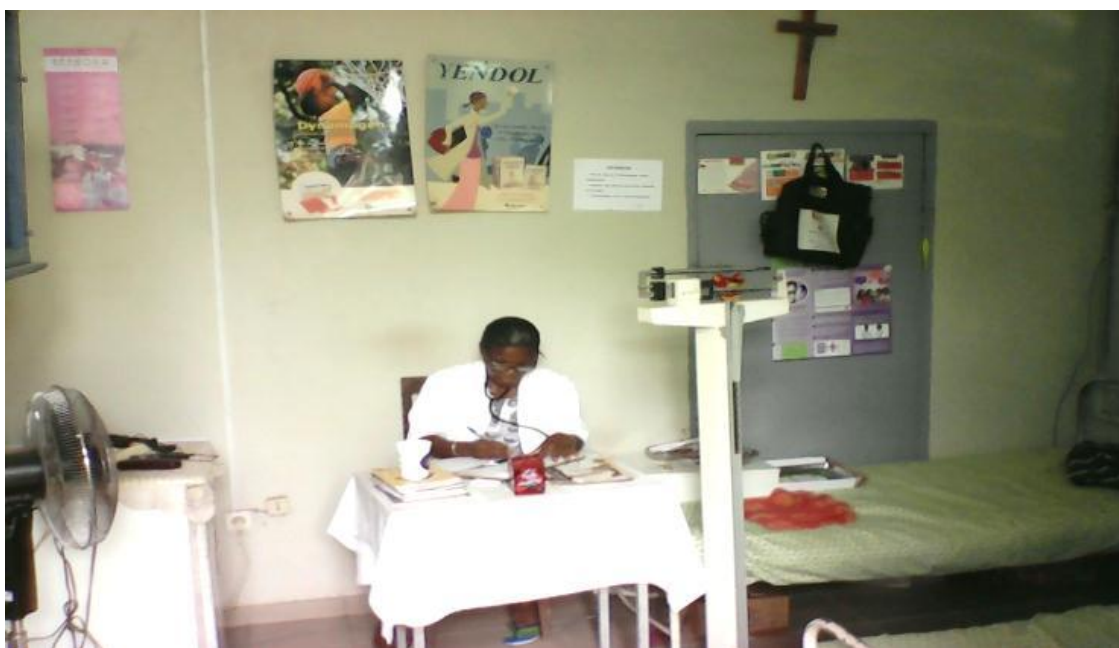
Ils sont en étroite collaboration avec le surveillant général coordonnateur de la discipline au sein du *Cosami*. Ils sont chargés de surveiller les flâneurs aux heures de cours dans les bâtiments, dans les couloirs et même au sein de l'établissement. Ils prêtent donc main forte aux enseignants et aux personnels du *Cosami*, nous avons pu recenser en sept (07) surveillants de secteurs. Ils sont munis de fouet à cet effet. Étant donné que le *Cosami* compte quatre bâtiments. Ceux-ci sont en perpétuel travail et ne se reposent qu'à la sortie des cours lorsqu'ils rentrent chez eux comme l'affirme Edoah chargée de surveiller le bâtiment D⁴⁵.

2. Services de l'infirmerie

Ils sont composés de deux aspects. D'un côté nous avons l'infirmière chargée de veiller sur l'aspect physique, mental et moral des apprenants dans l'enceinte du *Cosami*. Elle est sous l'autorité d'une religieuse qui assure la permanence au Collège. De l'autre côté, nous avons la pharmacie du Collège qui conserve les médicaments, pour l'administration des premiers soins en cas de problème de santé. Au cas où le problème devient sérieux, l'infirmière est chargée d'en informer l'administration qui, à son tour saisit les parents ou alors délivre une permission dans le carnet de correspondance de l'apprenant.

⁴⁵Entretien avec Mme Edoa, surveillante adjoint au second cycle, Douala, 09mai 2016.

Photo 7. L'infirmierie du *Cosami*.



Source : cliché pris par Larissa Agathe BILONG, le 09mai à Douala.

3. Service d'entretien et de gardiennage

Pour l'entretien et la maintenance des installations du *Cosami* des agents d'entretien ont été recrutés pour cela. Nous avons 08 personnes qui effectuent chaque jour des travaux. Elles sont responsables de la propreté des locaux administratifs c'est-à-dire du bâtiment du Principal, de la salle des enseignants, du laboratoire et des bureaux de service comme l'économat.

Dans leur tâche, nous avons également 04 gardiens chargés de veiller sur la sécurité du *Cosami* de jour comme de nuit, car entre 1973 et 1976 comme l'affirme Yemnga épouse Bilong : "Les Frères (Directeur et économiste) habitaient le collège" il est donc important que le *cosami* soit gardé de jour comme de nuit. De plus, avec les cours du soir instaurés du *Cosami*, il est impératif d'avoir une

équipe de nuit donnant la possibilité aux gardiens du jour de pouvoir récupérer. Bien qu'ils jouent également un rôle disciplinaire à l'entrée du *Cosami*.

Photo 8. Façade principale de l'entrée du *Cosami*



Source : Cliché pris par Larissa Agathe BILONG, Douala, 16février 2016.

De l'organisation du Collège St Michel qui précède, il ressort que son organigramme est structuré comme une pyramide ayant à sa tête un principal, suivi d'un vice principal, des membres du personnel administratif, un corps enseignant et d'appui. Une fois l'organisation terminée, nous pouvons nous intéresser à son fonctionnement.

II. LE FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE ST MICHEL DE DOUALA

Le *Cosami* fonctionne sur un certain nombre d'éléments depuis sa création en 1960. Pour ne pas s'éloigner de ses objectifs, nous notons que le *Cosami* respecte rigoureusement son fonctionnement pour un meilleur rendement scolaire, aussi bien dans son système technique que dans son système général, nous avons une orientation prédéfinie.

A. L'enseignement technique et général au Collège Saint Michel

Dès l'ouverture de la section B pour les filles en 1973, le *Cosami* adopte des programmes basés sur des matières précises dans un cadre qui évolue au fur et à mesure que son effectif croit.

1. Les matières enseignées dans les deux systèmes éducatifs au *cosami*

Dans cette section qui va de la 2nde en Tle commerciale, nous avons les séries suivantes : comptabilité et gestion (CG), Action commerciale communale (ACC) et les SES (Sciences économiques et sociale). Pour permettre aux jeunes camerounais de s'adapter à une formation de qualité en vue d'une insertion facile dans le monde de l'emploi.

Dans l'enseignement général, on prenait en compte ceux des lycées pour ne pas mettre les apprenants face à une situation étrangère pendant les examens. Ainsi selon l'éthique, on enseignait les matières suivantes : la grammaire, l'orthographe, les sciences technologiques, les mathématiques, le latin (pour la prière), l'éducation physique et sportive, l'histoire, la géographie, l'anglais, le travail manuel, la technologie. Et dans les classes du second cycle, c'est-à-dire de la 2nde en Tle, les matières scientifiques pour la spécialisation et la philosophie. Tout ceci dans un espace de temps compris entre 7h30 et 12h30 et 13h30-17h30⁴⁶ pour la soirée. Puisque les examens étaient harmonisés sur l'ensemble du territoire, il fallait donc prendre en compte les programmes des lycées de l'époque, surtout les plus anciens du système éducatif, comme celui du Lycée de New-Bell créé en 1951, le lycée Joss créé en 1954.

⁴⁶ Carnet de correspondance du collège saint Michel de Douala P 9.

Aujourd'hui, le *Cosami* ne s'exclut pas des programmes officiels de l'État du Cameroun. En effet, pour ne point s'écarter de l'intégration et de la formation humaine du citoyen camerounais, le corps enseignant s'attèle à préparer les épreuves types examens. L'école doit dans ses objectifs réorienter ses contenus d'enseignement en s'appuyant sur "L'enracinement des apprenants dans leur culture, mais il doit aussi être ouvert au monde et respecter l'intérêt général et du bien-être commun à tous"⁴⁷. Et nous retrouvons dans notre système camerounais actuel la langue chinoise. Cette langue qui ne cesse de se répandre dans le monde. Le Collège Saint Michel y met aussi un accent sur les dispositions générales de l'éducation du jeune camerounais.

2. Les infrastructures (patrimoine immobilier)

Dès sa création dans la zone Bassa, le *Cosami* entre 1963 et 1980 ne comportait qu'un seul bâtiment et le bureau des études. Le bâtiment central était structuré à 3 niveaux. Au premier niveau se trouvait l'économat au rez-de-chaussée, et au deuxième niveau nous avons les classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e puisque le second cycle n'existait pas encore. Au niveau 3, se trouve le principal et les habitants des directeurs Frères responsables du *Cosami*.

Vu les effectifs croissants, les frères du Sacré cœur entreprennent la construction de nouveaux bâtiments, surtout avec l'ouverture en septembre 1986 d'un juvénat Sacré-Cœur, recevant des aspirants à la vie de Frères à fonctionner au Sein de l'institution. Jusqu'en 2004, pour être converti en centre de Jeunesse. Aujourd'hui le *Cosami* compte 46 classes pour 4 bâtiments importants, des Laboratoires de physique, chimie, biologie, un centre de ressources multimédia (CRM) connecté à l'internet, une infirmière scolaire, un salon pastoral, une

⁴⁷ La loi d'orientation de l'éducation au Cameroun de 1998, titre I article 5, P.3.

bibliothèque contenant 15000 ouvrages, un complexe sportif moderne, un forage d'eau potable et de nombreuses toilettes, d'un bâtiment servant d'habitation pour les religieux qui officient au sein du *Cosami*. Une salle de conférence et auditorium. Ceci en vue de faciliter la recherche chez les apprenants et s'adapter aux outils informatiques car l'illettré de nos jours est celui-là qui ne maîtrise pas les technologies de l'information et de la communication.

Photo 9. Salle multimédia du *Cosami*



Source : cliché pris par Larissa Agathe BILONG, Douala, 16 février 2016.

Tout ceci s'étend sur une superficie de 5,5 hectares et destinés à pourvoir l'excellence scolaire.

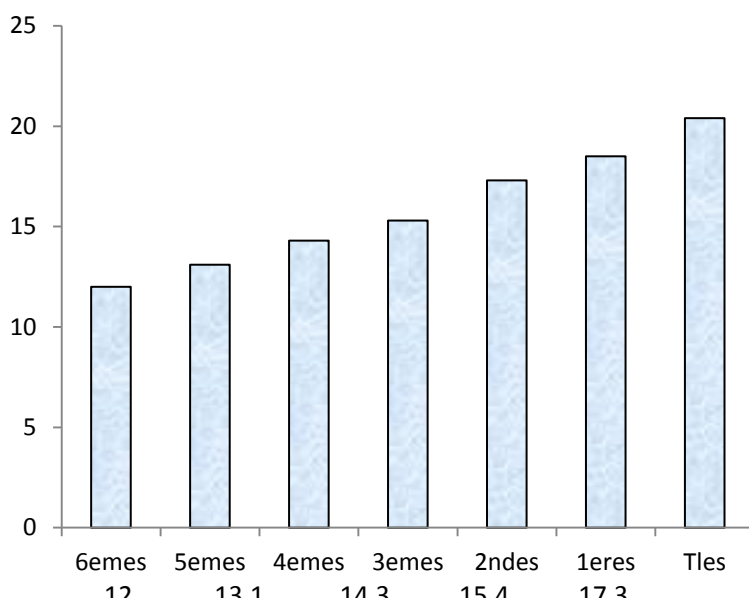
B. Le patrimoine Humain du *Cosami*

Son fonctionnement repose sur l'ensemble de son effectif caractérisé par les apprenants d'obédiences religieuses différentes.

1. L'effectif des élèves

Le Collège St Michel a connu depuis sa création, un effectif assez important avec pour effectif de classe, une moyenne de 40 à 47 apprenants. Mais aujourd'hui cela s'est doublé, nous avons près de 80 à 90 apprenants par salle de classe. D'après Claude Doyon, ceci est dû à la discipline qui règne au sein du Collège, cela n'empêche nullement pas le processus enseignant/apprentissage et les résultats escomptés au sein du Collège. Aujourd'hui le collège accueille 2811 apprenants, tout cycle confondu avec une moyenne assez considérable, c'est-à-dire qu'au sein du *Cosami*, il existe certains critères.

Graphique 1. 1Moyenne d'âge par classe



Source : Agenda 21scolaire P.42

Au regard de ce graphique, nous pouvons estimer que la moyenne d'âge à le *Cosami* s'élève à 15,9 ans. Le patrimoine humain du *Cosami* repose également sur l'appartenance religieuse. Pour l'Église comme pour les Frères tous les Hommes naissent égaux raison pour laquelle tous ont le droit à l'éducation et cela n'épargne donc pas un recrutement de plusieurs idéologies au

sein du collège. Nous enregistrons l'arrivée de plusieurs enfants qui viennent des pays voisins ayant obédience religieuse comme les musulmans, les protestants, les catholiques et des nouvelles églises réveillées découlent, et ceci cause des désaccords entre ces tendances que Georges Suffert explique cela de la manière suivante : « les désaccords théologiques (et parfois même politiques) qui ont provoqué les divisions de l'Église du Christ constituent des faits historiques »⁴⁸

2. L'appartenance religieuse

Depuis sa création, le *Cosami* fait office d'une grande générosité dans ses rangs car il n'accueillera pas seulement des étrangers, mais aussi des enfants dont l'appartenance religieuse n'est pas seulement en étroite collaboration avec celle de la congrégation du Sacré-Cœur. En effet, le Collège compte 71,79% de catholiques, 15,28% de protestants, 08,89% de musulmans et 0,4% des apprenants venant d'autres confessions religieuses. Il n'existe donc pas une discrimination dans le recrutement des élèves, des bourses octroyées et même dans le personnel enseignant. Ainsi, il se présente comme un modèle d'orthodoxie et d'intégration, avec même un nombre croissant de musulmans et d'autres confessions religieuses

⁴⁸G.Suffert, *Tu es Pierre, Paris* ,Faliois ,2000,p.18.

Tableau 5. Pourcentage des appartenances religieuses

Niveau	Nombre		Catholiques			Protestants			Musulmans			Autres		
	G	F	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Tot.1 ^{er} Cycle	585	730	404	540	944	95	110	205	57	56	113	29	24	53
%	1315		944/1315=71,78%			205/1315=15,38%			113/1315=08,59%			53/1315=04,03%		
Tot.2 nd CycleG	238	300	161	223	384	37	43	80	26	25	51	14	09	23
%	538		385/538=71,56%			80/538=14,85%			51/538=09,47%			23/538=04,27%		
Tot.2 nd Cycle T	189	365	135	265	400	25	58	83	21	29	50	08	13	21
%	554		400/554=72,20%			83/554=14,98%			50/554=09,02%			21/554=03,79%		
Grand Total	1012	1395	700	1028	1728	157	211	368	112	110	214	51	46	97

Source : Agenda 21scolaire du collège, P42.

3. Les activités au sien du *Cosami*

Une série d'activités de solidarité, récréative et de mérite concourent à l'atteinte des objectifs du Collège : nous avons l'accueil des nouveaux élèves par les anciens, des activités sportives interclasses, des soirées de Gala, des bourses scolaires attribuées aux élèves méritant dans les années 1970, elle s'élevait à 7000 FCFA. Nous avons également des soirées de Gala, des mains tendues aux jeunes démunis et sans espérance considérés comme œuvre d'Apostolat des activités socio-culturelles, afin de développer des talents chez les apprenants et ceci par le biais de plusieurs associations qui contribuent au bon fonctionnement du collège St Michel à l'instar de : l'APE (Association des Parents d'Élèves et des enseignants), l'Association des Anciens élèves du Collège, nous avons aussi l'Amicale de solidarité du personnel du collège et l'association des femmes Michelloises et enfin une délégation du personnel officiel au Syndicat des enseignants SYNTESPRIC. Le Collège St Michel observe et participe aux

différentes manifestations et journées nationales et internationales telles : la semaine de la Jeunesse, Journée Internationale des Enseignants du 05 Octobre, Fête des Travailleurs du 1^{er} Mai, Fête Nationale du 20 Mai, la journée Nationale de l'Action Civique (JNAC) et du Développement durable organisées par la communauté urbaine de Douala.

Photo 10. Le mouvement sportif Michellois



Source : Archives du Collège Saint Michel de Douala.

**CHAPITRE III : CONTRIBUTION DU COLLEGE SAINT
MICHEL DANS LA FORMATION DE LA JEUNESSE
CAMEROUNAISE**

Puisque l'éducation d'un enfant précède son intégration sociale, il est donc important pour l'être humain d'avoir une éducation de qualité, fiable pour assurer sa place au sein de la société. C'est seulement dans cette optique que l'Américain Hemingway affirme : "Si à la base on ignore le rôle qu'on jouera au sein de notre famille, on peut néanmoins savoir qu'on voudrait faire de sa vie lorsqu'on aimerait prendre le large et ayant fait des études"⁴⁹. C'est ce qui justifie la contribution du Collège Saint Michel de Douala dans l'éclosion de la jeunesse camerounaise.

I. STRATÉGIES DE FORMATION.

Dans le souci d'avoir et de sauvegarder sa notoriété bien que connaissant de nombreuses difficultés, le Collège Saint Michel a mis sur pied des stratégies assez fortes par le biais de l'administration.

A. Encadrement pédagogique de qualité

Cet encadrement passe par les différentes manières d'admission au sein du Collège mais également par la proximité des élèves.

1. L'admission au sein du *Cosami* des élèves

Pour avoir une place dans le Collège Saint Michel de Douala dès sa création, toutes classes confondues, il est important de réussir au concours d'admission. Pour les classes de 6^{ème} comme le prévoit le calendrier du MINSEC c'est pendant la période de mi-mai de l'année en cours. Cependant les modalités sont les suivantes : l'élève doit être âgé de 12 ans et la moyenne requise est de 12 plus. Cependant dans 2nd cycle, c'est-à-dire dans les classes de 2^{nde}, 1^{ère}, Tle, le recrutement se fait également par voie de concours obéissant aux prescriptions

⁴⁹ E. Hemingway, My carier in writing Chicago Press, 1977, p.2.

du collège St Michel c'est-à-dire de 17 ans à 20 ans et plus. Car il faut donner la chance à chaque individu de mieux s'épanouir au sein de la société. Cela se passe entre mi-juillet et mi-août de chaque Année et la moyenne requise est également 12/20.⁵⁰

Ces critères d'adhésion permettent de maintenir le Collège St Michel dans une situation assez stable dans l'évolution de ses résultats scolaire. C'est ce qui explique sans doute depuis quelques années son taux remarquable de réussite dans les différents examens officiels des trois dernières années. Cette réussite est assurée par un personnel qualifié et doté d'une confiance et d'un respect lui donne l'assurance dans la compétence.

2. Une collaboration de proximité avec les élèves

L'accompagnement au sein du *Cosami* est assuré par une équipe d'enseignants (es)dévouées (es), dynamiques de par leur compétence, leur créativité, leur inventivité et leur sens de collaboration. En effet, l'exploitation des heures de permanence passe sous la responsabilité d'un surveillant adjoint qui est chargé de guider les apprenants dans la bibliothèque pour une meilleure gestion du temps, ou encore dans la salle de recherche multimédia comme l'affirme Tiabak Jean Pierre " Cette démarche participe à enrichir la recherche scientifique de l'élève en s'accommodant avec la préparation de son examen officiel, l'apprenant à travers la leçon faite en classe permet également de revenir sur les non-dits du cours⁵¹ .

Il faut également noter que le personnel enseignant constitue un suivi à travers leur formation parce que les connaissances ne suffisent, pas mais il faut

⁵⁰Cosami, le Règlement intérieur .

⁵¹Entretien avec Kiaback Jean Pierre, 48 ans, surveillant adjoint, Douala, 03 mars 2016.

des conseillers, d'où des moniteurs composés des enseignants venus des écoles normales supérieures, des religieux et des religieuses de la congrégation du Sacré-Cœur sans oublier les enseignants vacataires. L'accomplissement à ce niveau passe par le biais des travaux pratiques dans les laboratoires, pour les séries scientifiques 1^{ère} C et D, 2^{nde} C, Tle C et D. un encadrement en langue et littérature dans les bibliothèques, pour les séries scientifiques 2^{nde} A4, P.A4, Tle A4 et les séries techniques dans les ateliers⁵². En ce qui concerne l'emploi de la bibliothèque .Kouam déclare que : « les apprenants empruntent les livres pour une durée bien déterminée c'est-à-dire 7 jours pour les apprenants du 1^{er} cycle et 14 jours pour ceux du 2nd cycle, en fonction de leur emploi de temps ». Cependant, les enseignants peuvent également prendre les livres de la bibliothèque et cela se fait chaque début de trimestre pour être remis en fin de trimestre .Néanmoins, en cas de perte du livre, ou de son endommagement, des sanctions sont prévues.⁵³

⁵²Cosami : règlement intérieur 16.

⁵³A.D.Ntonga, « la discipline et la sanction en milieu scolaire :cas du Cosami »Mémoires en sciences pédagogiques et religieuses,centre le Salien Africain ,Abidjan,2002 ,pp .6-8.

Photo 11. La bibliothèque pendant une heure de permanence.



Source : cliché pris par Agathe BILONG, Douala, le 09 mai 2016.

Les enseignants contrôlent les travaux en bibliothèque comme nous l'avons constaté sur la photo ci-dessous, pour préparer l'élève à développer une compétence assez poussée dans la lecture en développant un esprit critique face aux documents, mais également dans l'art d'argumenter ses travaux scientifiques.

Dans le même ordre d'idée, le Collège donne également accès à une formation humaine et religieuse par l'organisation de la catéchèse et des messes hebdomadaires, la préparation aux sacrements, l'écoute et l'accompagnement spirituel, les mouvements d'action catholique, les résolutions, l'accompagnement psychopédagogique et l'orientation scolaire, l'éducation à la santé, la prévention des IST/SIDA, l'initiation à la musique instrumentale et à la chorale. Une formation au leadership est donnée aux élèves qui peuvent participer à des activités post et périscolaires (coopérative, clubs, mouvements culturels et équipes sportives) comme leur participation à la FENASCO ou ils se sont

démarqués parmi les meilleurs et développer ainsi des aptitudes des dirigeants, de responsables d'hommes et femmes de décision dans notre société.⁵⁴

Photo 12. Quelques trophées remportés par le *Cosami*.



Source: cliché pris par Agathe BILONG, Douala, 16 fevrier2016.

À travers ces récompenses, nous constatons que le Collège St Michel s'implique à rendre leurs élèves intègres à travers leur participation inter sportive et culturelle dans la ville de Douala.

B. Performances scolaires et méthodes tests

Plusieurs méthodes s'emploient au sein du *Cosami* pour tester les connaissances des apprenants, et également c'est un élément déterminant pour pouvoir mesurer les performances scolaires du Collège St Michel de Douala.

1. Les méthodes tests

Pour mieux contrôler le travail effectué par les élèves, l'administration passe par l'évaluation des enseignements.

⁵⁴Cosami, recouplement des différentes activités de fin d'année.

La partition aux enseignements passe d'abord par la possession du matériel didactique des apprenants à travers les fournitures scolaires avant toute adhésion en salle de classe. En effet l'administration veille scrupuleusement et rigoureusement à ce matériel. Au cas où cela n'est pas appliqué, des sanctions sont également prévues. D'après Mouli Christian

Lorsqu'il me manquait des fournitures lors du contrôle, le surveillant général se hâtait d'employer le fouet pour qu'au prochain contrôle je n'oublie pas mes fournitures scolaires et ceci avant l'entrée au sein du collège »⁵⁵. D'après les interlocuteurs et les statistiques du COSAMI, nous relevons près de 80% des apprenants possèdent le matériel didactique au 1^{er} cycle alors qu'on dénombre 65% pour le 2nd cycle toutes séries confondues et tous systèmes inclus⁵⁶.

Le contrôle des connaissances se fait le plus souvent par écrit où les apprenants sont tenus de participer obligatoirement. En cas de maladie ou d'absence lors d'une évaluation, l'enseignant peut décider de quelle manière il compte évaluer son élève, soit de façon orale, soit de manière écrite. Le texte des connaissances se fait chaque semaine plus précisément le vendredi. En outre, les devoirs surveillés sont organisés chaque séquence pour marquer une orientation des programmes et observer leur évolution par les enseignants. Cependant les évaluations sont libres et ou harmonisées par niveau d'études avec les responsables des différents départements au sein du collège saint Michel de douala comme le déclare Mme Mafook Takougoum Sandrine⁵⁷. En ce qui concerne le déroulement, il est question que chaque enseignant dans sa discipline annonce le jour de l'évaluation d'une part, et d'autre part c'est le préfet des études qui organise les évaluations en collaboration avec les animateurs pédagogiques qui réunissent les conditions pour l'évaluation d'une épreuve dite surtout pour les classes d'examen.

⁵⁵Entretien avec M.Christian , 33ans , agent d'eneo , Yaoundé ancien élève du collège saint Michel ,15 avril 2016.

⁵⁶Cosami rapport de fin d'année 2009.

⁵⁷Entretien avec M.T.Sandrine ,45ans,

C'est une manière de maintenir les apprenants en état de veille maximum d'où l'accès facile à la salle de bibliothèque et de recherche multimédia du *Cosami*. A l'approche des examens officiels, des cours de remise à niveau sont effectués au sein du *Cosami* pour pouvoir remédier aux lacunes que certains apprenants peuvent avoir avant les examens. Beleg ancien élève du *Cosami* affirmait :

Mon entrée au Collège ST Michel de Douala marque un tournant décisif pour ma réussite, car après mon adhésion par le biais du concours au Collège St Michel je me souviens de la dureté des évaluations pour nous préparer aux examens officiels. Pour se faire, nous nous mettions rigoureusement au travail avec l'accompagnement de nos enseignants pour braver les épreuves c'est ce qui nous a valu notre place aux examens officiels de l'année 1979 série C en fin d'année.⁵⁸

Nous voyons là, les efforts mis en place par le Collège St Michel de Douala pour des résultats escomptés. Cette formation minutieuse reçue par les apprenants a un impact positif sur les performances scolaires de St Michel de Douala.

2. Les performances scolaires du *Cosami*

Le *Cosami* a connu des heures de gloire qui se sont étoilées durant les années 1990 jusqu'au début des années 2000. Ceci était dû à la mauvaise gestion des dirigeants. Mais dès 2005, avec l'arrivée du frère Doyon, nous avons constaté la mise sur pied des stratégies pour améliorer les performances scolaires du *Cosami* dont les réussites sont les plus palpables entre les années scolaires 2009-2010/2010-2011/2011-2012. Cela concerne les séries suivantes BEPC, Probatoire Général et Technique Commercial, Baccalauréat (Général et Technique)

⁵⁸ Entretien avec M. Beleg, 55 ans, ancien élève du *Cosami*, le 29 avril 2016, Douala.

Tableau 6. Résultats aux examens officiels dans trois dernières années scolaires.

Examen	Session 2010				Session 2011				Session 2012			
	Inscrits	Présentés	Admis	%Réussite	Inscrits	Présentés	Admis	%Réussite	Inscrits	Présentés	Admis	%Réussite
BEPC	367	367	212	57,7	352	352	226	64,20	283	283	190	67,13
Probatoire Général et Technique Commercial	419	419	221	52,75	414	414	169	40,82	425	425	215	50,58
Baccalauréat (Général et Technique)	347	347	223	64,6	347	347	199	57,34	352	352	215	61,07
Total	1133	1133	659	57,89	1113	1113	594	53,36	1060	1060	620	58,49

Source : Agenda 21 scolaire du Cosami, p.49.

Il faut mentionner qu'avant le taux de réussite aux examens était assez bas comme l'affirme Beleg : "Le collège a souvent été contraint de croire que nous avions perdu des places lors du classement de l'ECOBAC depuis 2002"⁵⁹

Malgré le taux d'échec connu aux examens officiels *du Cosami*. Il n'en demeure pas moins que les pourcentages observés dans le tableau ci-dessus montrent relativement aux élèves présents inscrits, le taux est au-dessus de la moyenne, ce qui traduit un accent sur l'évolution des résultats de cet établissement. Ce résultat assez satisfaisant rassure tout de même le personnel administratif et éducatif, qui se hâte pour une éclosion favorable à l'émergence d'une jeunesse camerounaise, prompte à résoudre les problèmes du Cameroun. Wakam préfet d'étude du 1^{er} cycle déclare à cet effet.

Ces résultats partent du fait que le recrutement au sein du *Cosami* par le concours d'entrée mise sur une moyenne permettant à l'élève dès son adhésion, à ne point baisser les bras, car ici au Collège, nous leur inculquons la notion du travail et de l'effort telle que stipulée par notre devise 'Travail-Silence-Succès' qui sont les maître mots pour l'apprenant. Il faut avouer cependant que l'administration met également en place, un système qui ne permet pas aux apprenants l'évasion totale, mais une construction des savoirs à travers les stratégies efficaces, comme l'accès facile à la bibliothèque et dans le centre multimédia pour la recherche.⁶⁰

II. CONTRIBUTION DES ANCIENS DU COLLEGE DANS L'EDUCATION CAMEROUNAISE

La réussite aux examens des élèves du Collège passe par une approche évaluative qui leur a permis dès la fin de leur formation à s'intégrer dans le milieu socio-professionnel, et également à développer des actions pour le

⁵⁹ Entretien avec Mme Beleg, 48ans, Préfet d'étude du Cosami, le 30 Avril 2016.

⁶⁰Entretien avec Mme Wakam, Préfet d'étude du 1^{er} cycle le 30 Avril 2016.

système éducatif et l'ouverture par les Frères du Sacré-Cœur de nationalité canadienne, le Collège St Michel n'a pas oublié de faire la promotion d'une jeunesse camerounaise en formant des produits forts importants pour le développement du Cameroun.

A. Les différentes associations des anciens Michellois

Nous en décomptons plusieurs cela depuis la création du *Cosami* en 1963 date officielle de l'Institution.

1. Certaines actions agissantes des Michellois et Michelloises

Il s'agit d'une promotion bien précise qui contient en son sein des hommes cadre de l'administration camerounaise, dans divers secteurs. Ils font l'effort de se retrouver selon des critères précis, afin de mieux apporter leur soutien aux dirigeants du *Cosami*. Parmi ces nombreuses associations des Michellois, nous pouvons à travers nos sources, celle de l'Association des Michellois Dynamiques Avec pour président Beleg qui s'assure de regrouper les anciens afin de mettre sur pied des projets qui peuvent développer le collège Saint Michel de Douala. Cependant cette promotion correspond à la 1^{ère} du *Cosami* c'est-à-dire à l'ouverture du 1^{er} cycle entre 1968-1979 classes de 2^{nde} C. ils se retrouvent tous les derniers dimanche de chaque mois chez l'un d'eux pour avoir les nouvelles de leur famille, leurs occupations etc... pendant tout le mois écoulé. L'ordre du jour se fait séance tenante en fonction de leurs problèmes c'est-à-dire fixé après que les membres soient là et ceci dans l'ordre des choses.

En dehors de cette 1^{ère} promotion nous avons également d'autres promotions qui œuvrent pour un rayonnement du Collège. Les Michellois sont donc regroupés par promotion chacun œuvrant à son niveau. Ceci se manifeste par des multiples œuvres à son niveau, de divers ordres. Chaque association se donne un certain objectif en se réunissant pour valoriser leur savoir acquis,

malgré les difficultés de la vie et les occupations de chaque membre. Ateba Patrick Déclare à cet effet :

Nous essayons de nous surpasser et même nos occupations pour être ensemble et voir de l'avant et surtout comment contribuer davantage à l'avenir du Collège Saint Michel de Douala. De plus, nous tablons sur les différents problèmes auxquels fait face l'institution qui abrite les plus jeunes et nous essayons à travers nos idées de toujours trouver le meilleur pour le *Cosami*.⁶¹

Néanmoins, il faut noter que ces associations des anciens du *Cosami* ne font pas que se réunir mais font beaucoup pour le Collège Saint Michel, à travers plusieurs œuvres d'ordres économique, social, matériel et également pédagogique.

2. La construction du *Cosami* par les anciens Michellois : Un effort d'association.

La construction du *Cosami* est l'effort des Michellois qui ont jugé intéressant de participer à l'éclosion d'une meilleure jeunesse camerounaise en leur ouvrant, pendant leur formation tout pour la réussite. En effet, pendant leur regroupement, ils dressent sur des listes des projets pouvant aider le Collège Saint Michel à mieux garder l'enceinte du *Cosami* ; c'est ainsi que Gambou Claude déclare.

Notre but est d'apporter un soutien au *Cosami*, car grâce à ce Collège, nous pouvons dire que ce que nous sommes aujourd'hui dans notre vécu est la résultante de la formation spirituelle, mais surtout sociable que nous avons eue au *Cosami*, d'où notre effort à travers nos moyens. Tout ceci c'est pour dire merci à l'équipe que *Cosami*.⁶²

Nous pouvons voir l'engouement avec lequel les anciens Michellois se mêlent du bon séjour au *Cosami* pour eux, il faudrait que leur passage ne soit pas oublié d'où une implication gracieuse pour le Collège Saint Michel de Douala.

⁶¹ Entretien avec M. Ateba Patrick, ancien élève du *Cosami*, enseignant des sciences de la vie et de la terre, Douala, février 2016.

⁶² Entretien avec M. Gambou, ancien du *Cosami*, Douala.

Il faut également dire que l'effort des anciens Michellois passe par des dons financiers, matériels et aussi des sources pour encourager les jeunes qui forment la jeunesse camerounaise de demain. De ce fait, le Proviseur du Lycée technique de Bonabéri comme les autres anciens ont fait des dons de table banc au collège Saint Michel en 2009, un apport qui touche les dirigeants qui ressentent là une reconnaissance face à leur acte pour ces derniers.

De plus leur plus grande réalisation à la formation de la jeunesse est l'œuvre d'un projet dit agenda 21 scolaire, qui, mis sur pied par les anciens Michellois en vue de rendre la formation au *Cosami* meilleure. Et cela passe par l'œuvre du Pr. Esoh Etame et d'une forte équipe qui se veut dynamique, créative et initiative soutenu par des organismes étrangers, sous la direction du Frère Claude. Plusieurs idées sont donc évoquées pour la réalisation de ce projet et surtout pour les années à venir. Cette équipe est donc composée des anciens Michellois et des responsables tels que : le principal Claude Doyon, KahNing(vice principal), Kiyeck Bissimbi Cyrille(point focal du collège), YemeNouma(bibliothécaire) , Zambo Jules et Pewely Carine (secrétaire) Ce projet a pour objectif la création de plusieurs infrastructures permettant aux jeunes Michellois de s'épanouir mieux dans le Collège. Nous Pouvons citer les projets axés sur plusieurs points et besoins du Collège : réhabiliter les infrastructures en état de délabrement, assurer la sécurité des personnes et des biens dans l'établissement, créer une unité de recyclage des ordures, promouvoir l'utilisation de la langue maternelle et un échange interculturel avec des partenaires étrangers à travers les voyages, dans le but de promouvoir le développement durable au sein de la communauté de Douala et de celle du Cameroun.

A. Les responsables sortis du Collège Saint Michel de Douala

Le Collège Saint Michel de Douala comme toutes les institutions éducatives ne déroge pas à la règle ,car parmi ses anciens élèves, nous dénombrons

plusieurs individus qui se sont démarqués et occupent de nombreuses responsabilités au sein de notre administration.

1. Dans le secteur public

En ce qui concerne ce secteur nous les classerons en différents niveaux comme il suit :

Cadre administratif : le Directeur de la CNPS au nom de Mekoulou Alain Olivier, nous avons également les directeurs de la radio et de l'information Jean Manga Onguene, Magen Dolores, Ousmane Sow journaliste, Blaise Pascal Dassié journaliste.

Personnel enseignant : Nguehan Pr de psychologie à l'Université de Buea, le proviseur du lycée technique de Bonaberi , Claude Goumbou enseignant de mathématiques au lycée de New-Bell, Kadji leonel enseignante d'espagnol au lycée d'akwa, Nkunké Emmanuel inspecteur pédagogique de mathématiques, Koupele enseignante d'histoire et géographie au lycée de Nkolbisson, le Prof Esoh Elamé Université de Cà Foscari de Venise , Ateba Patrick enseignant de S VT .

Personnel de service : Bilong née Yemnga Espérance chef du personnel d'appui à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique, Grâce Annette Assembe chef du personnel enseignant de l'Ecole Nationale Polytechnique ; Amougou Université de Douala ; Mme Etoundi Bernadette Université de Douala ; Kouam agent à l'hôpital Laquintinie de Douala, Efouba Service du Premier Ministre ; Keng , Université de Douala ; Meva'a Henriette Ministère de la santé publique.

Personnel de santé : Dr. Ekono gynécologue, au Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé ; Dr.Ndzana Joseph généraliste, à l'Hôpital Général de Douala ; Dr Biwolé gynécologue à l'Hôpital Central.

Personnel de justice : Maître Bikai Bikai Joseph ; Maitre Ossomba Juliette ; Maître Onana Barthelemy.

Personnel d'armée : le lieutenant Ndzana Yves ; le colonel Ketcha du BIR ; officier Soya Adamou Alain ; le sous-officier Belinga Arthur ; officier Mbarga Etienne, le douanier M.Watai.

Personnel sportif : Roger Milla, Alexis Yves Meva'a .

2. Dans le secteur privé

Personnel de service :Kah Mathias, Beleg Emmanuel, Besseke Agathe, Fouda Belinga Stephane ,Ndongo Amougou Jacques ,,Beyala Joseph, Zanga Généviève ,M. Melingui Phillipe ,M. Pagueptchi .

Personnel para public : Feukoua Laurence (Ecobank), Mayo Jacques (cadre aux Brasseries du Cameroun), Gwane Gwane (cadre Eneo à Douala), Mayi Dieudonné (Microsoft aux USA), Dako David (agent dans une micro finance), Ketcha Jean (Secrétaire Général du groupe TECHE), Kouyoutchou Saint-Clair David (Orange Cameroun), M. Dahatchieu Bertrand(Ingenieur), Mouli Christian (Agent d'énéo à Yaoundé).

Personnel de santé : Dr. Djonfack Fotseu Jean (Gynécologue Accoucheur à Paris, Dr. Akoumé Youssouf (Médecin au Benin) .

À la sortie de ce Chapitre, nous pouvons dire que la formation acquise par les jeunes Michellois et Michelloises ne saurait se terminer sans effort de leur part car, ils font tout pour dire un merci aux dirigeants de l'institution, à travers de multiples dons d'ordres divers. Certains ont fini par trouver une place dans le monde socioprofessionnel, et cela grâce aux enseignements et à la devise du Collège Saint-Michel de Douala depuis sa création.



**CHAPITRE IV PROBLEMES ET PERSPECTIVES POUR LE
RAYONNEMENT DE SAINT MICHEL DE DOUALA**

Aucune étude de monographie ne saurait s'achever sans prendre en compte les difficultés de son Institution. Cependant, il est clair qu'aucune œuvre humaine n'étant parfaite, celle de la gestion d'un établissement religieux ne saurait se soustraire à cette réalité. C'est ainsi qu'après plus de 50 ans (1963-2013), le Collège St Michel de Douala a considérablement perdu sa notoriété. Dès lors, il s'agira pour nous d'énumérer les problèmes scolaires liés au rayonnement de cette institution religieuse. Cette partie présente les fondements des obstacles liés au *Cosami*, tout en essayant de présenter quelques mesures de retour à sa célébrité, il y'a plusieurs années.

I. LES DIFFICULTES SCOLAIRES DU COLLEGE ST MICHEL DE DOUALA.

Plusieurs fondements peuvent expliquer les problèmes observés au Collège St Michel de Douala.

A. Les problèmes sociaux et académiques

Ces problèmes sont liés aux comportements des parents et des élèves de cette Institution.

1. Délaissement des parents vis-à-vis des enfants.

Certains parents délaissent leurs enfants dès l'inscription et le paiement de leur pension. Ceci se manifeste par un laxisme dans le suivi, et se vérifie dans les résultats scolaires, parce que pour certains parents, l'éducation incombe totalement à l'Etablissement.

Perte d'intérêt pour leurs enfants

Lorsque nous observons tous les dispositifs mis en place dans le Collège pour en vue d'un rendement adéquat, nous constatons avec amertume que les parents des élèves inscrits au *Cosami* ne consultent pas réellement pas le carnet de correspondance, qui montre toute la peine que l'administration se donne à cet

effet. D'après nos enquêtes, près de 75% de nos interlocuteurs au Collège soulignent que les parents s'intéressent très peu à leur progéniture, même après une convocation disciplinaire qui pénalise l'enfant, par la perte des cours et même l'accumulation des absences. Cette attitude vis-à-vis de l'établissement remet bien en doute l'intérêt du devenir de ce type d'homme que nous voulons former. Ainsi lorsqu'un enfant présente ce genre de comportement, il est clair que le parent est le premier auteur de la perte de son identité sur sa progéniture. De plus, cela a un impact direct sur les résultats de l'élève, et des répercussions négatives causant ainsi dans son entourage, une dégradation de l'image de marque de l'établissement et la perte de son rayonnement. Par ailleurs, il faut noter que l'environnement peut parfois constituer est un élément d'indiscipline pour les apprenants turbulents que les parents négligent. C'est le cas d'Efoko épouse Tefee qui, à partir de 33 ans d'expériences déclare : « La rigueur du principal Alexandre Nana (1973-1983) mettait les enfants au pas, et dans sa méthode, avait non seulement un contrôle très accentué et rigoureux sur l'enceinte de l'établissement, mais également une maîtrise parfaite de la vie familiale de ses élèves ; ce qui lui permettait d'assurer un meilleur contrôle à partir de son bureau⁶³.

Cependant, certains profitant donc du laxisme de leurs parents, pensent la tâche d'éduquer un enfant revient uniquement à l'enseignant. Cette négligence des parents pour l'éducation de leurs enfants ne peut conduire qu'à des échecs catastrophiques. Face à cette triste réalité, les parents vont vite inscrire leurs enfants dans les collèges pour se débarrasser d'eux, et faire leurs devoirs fondamentaux d'éducation, d'où ces dérives comportementales : flâneries, non-respect des pères-éducateurs et le vandalisme au sein du Collège St Michel.

⁶³Entretien avec Mme Efoko, 16 février 2016.

Bien que l'administration s'efforce de veiller au respect de la discipline des apprenants, les taux de retards et d'absentéismes dans les deux systèmes d'enseignement sont assez prononcés avec près de 02,24%. Quant aux d'assiduité, nous nous attardons au tableau élaboré par le rapport 2012 avec un taux annuel de 97,76%⁶⁴. Cependant, avec le droit des enfants et des apprenants, il est très difficile de nos jours de contenir ces derniers, malgré les sanctions prévues par lesquelles l'ordre et la sécurité peuvent rendre au Collège sa notoriété. Les apprenants se sentent toujours frustrés et cherchent plutôt la voie de l'indiscipline. Ces comportements immoraux chez les apprenants montrent une désinvolture notoire pour les efforts faits par le Collège Saint Michel et dont le but est de promouvoir la personne humaine. Ceci se manifeste par des menaces, agressions physiques, par exemple en 2013, un enseignant de mathématiques a été menacé par un élève possédant une armée blanche⁶⁵ en plein cours.

L'incivisme des apprenants se manifeste non seulement par des exactions proscrites par le règlement intérieur ; mais également celles mentionnées dans le carnet de correspondance. Bien que ces derniers maîtrisent parfaitement les différentes sanctions prévues par l'établissement⁶⁶, ils s'y aventurent quand même. Nous avons par exemple la consommation des stupéfiants comme le tabac, la drogue, les boissons alcoolisées, à ceci s'ajoutent d'autres motifs : désobéissance notoire envers les chefs de classe et surveillants de secteurs. Étant donné que nous sommes dans un établissement confessionnel, l'acte d'incivisme par rapport à l'obéissance est celui du désordre pendant la prière comme nous l'avons dit plus haut, il faut respecter la religion qui prône dans le Collège St Michel de Douala.

⁶⁴ Rapport 2011

⁶⁵Rapport 2004

⁶⁶M.Ndounké, 60ans, enseignant d'histoire et géographie, Douala,05 mai 2016.

Au regard de toutes ces dérives, l'administration est stricte sur certains principes, d'où des sanctions allant des blâmes aux exclusions. Cette situation est alarmante lorsqu'on sait que ces classes sont la vitrine de tout établissement scolaire.

2. L'absence de considération des enseignants au sein de la société.

La profession d'enseignant de nos jours marque dans nos sociétés une mauvaise appréhension.

- ***Le mépris envers les enseignants.***

Notre appréhension auprès des enseignants du Collège St Michel montre que 55% des mauvaises conditions de travail sont dues aux problèmes économiques et à la mauvaise gérance des subventions et des finances accordées au Collège St Michel. Déjà, il faut noter que tout cela découle de la mauvaise rémunération des enseignants vacataires, car comme nous le constatons, les collèges recrutent les enseignants sur une certaine base à savoir le niveau scolaire, comme c'est le cas de Manguepichi qui, après ses études à occuper plusieurs fonctions, il déclare qu'entre :

"1990-2010, j'ai été enseignant de l'économie professionnelle de gestion, ensuite j'ai occupé le poste ou la responsabilité d'archiviste et pendant ma période d'enseignant, j'ai été confronté à la désobéissance, au mépris des élèves qui n'accordaient pas une grande importance au métier d'enseignant"

Il continue en disant que :

"L'accomplissement de notre travail devient à la limite un calvaire. Dans la mesure où les conditions de travail ne sont pas du tout appréciables. Il souligne même le fait que dispenser un cours dans cette atmosphère ne permet pas une bonne transmission du savoir ; également le manque de matériel adéquat"⁶⁷

⁶⁷ Entretien avec M.Manguepichi, 16 février 2016.

Outre les conditions de travail déplorables, la question se pose également sur le cota horaire accordé pour chaque enseignant. Car ils estiment que la motivation salariale est très dérisoire par rapport au travail escompté.

Pour ces enseignants, il se trouve que le Collège doit de par ses moyens permettre aux enseignants vacataires de mieux se sentir pour pouvoir relever les résultats attendus par l'administration du Collège St Michel de Douala.

- **Les programmes non cohérents**

À l'heure où la mondialisation s'est installée dans notre système, il est clair que l'administration, voire le gouvernement, devrait prendre en compte les réalités locales dans la mesure où ils doivent tenir compte des problèmes réels des apprenants et ceux des enseignant, et même les problèmes sociétales, comme la nébuleuse de Boko-Haram en développement dans les programmes des mesures de sécurité et surtout de tolérance pour mieux trouver la solution au phénomène qui a tendance à détruire notre unité nationale.

Il ne suffit pas d'adopter de nouvelles méthodes actives comme les APC⁶⁸ mais plutôt de rendre ce que nous voulons d'opérationnel pour les générations futures. De ce fait, nous devons interpeller les masses multimédias qui ont un impact assez considérable sur l'éducation des apprenants. En effet, lorsque nous évoquons ces outils didactiques permettant aux apprenants de s'intégrer de façon permanente avec ces objets, au lieu d'instaurer la frustration au sein du Collège, il faudrait plutôt veiller à une meilleure utilisation desdits outils pour éviter une déperdition scolaire. Car une mauvaise gérance peut entraver les buts de l'éducation et même les finalités de l'éducation.

⁶⁸APC : Approche par les compétences développée par la canadienne et adoptée dans le système camerounais afin de développer les compétences chez les apprenants pour résoudre des problèmes dans les situations de la vie courante.

- *Droits des élèves apprenants/dépravation des mœurs par les apprenants.*

B. Les problèmes d'ordres économiques

En dehors des problèmes sociaux, nous pouvons évoquer les problèmes économiques.

1. Le site du Collège St Michel

Les commodités économiques influencent très souvent dans les résultats scolaires d'un établissement.

- *L'accès difficile au Collège.*

Étant donné que le Collège St Michel se trouve dans une zone d'attraction assez active c'est-à-dire dans la zone près du marché de Ndokoti, nous rencontrons également les embouteillages qui ne facilitent pas l'accès au Collège tous les matins. Bien que les débuts des cours soient fixés à 7h30, les élèves se plaignent énormément non seulement de la distance, mais beaucoup plus du trafic humain important dans la zone. L'élève Atangana Lucie de Tle D affirme à ce sujet que :

Bien que assez proche de l'établissement, je trouve toujours difficile l'accès au Collège, même quand je fournis l'effort, c'est difficile de me lever très tôt, j'arrive toujours en retard. Car je réside à Ndogssimbi. Quand bien que je dois empreinter un taxi par jour, je me retrouve bloquée parfois jusqu'à l'heure d'entrée au Collège qui est fixée à 07h30, et ce qui me conduit parfois à des heures d'absence dépassant 15 heures dans mon bulletin"⁶⁹

Ce retard, chronique des apprenants, contribue à la dégradation de la discipline traduisant ainsi en fin d'année, un rapport pas très commode pour le Collège. Parfois même cela s'accompagne du comportement des parents malveillants à l'égard des enfants. En plus de l'accès difficile au Collège, un

⁶⁹Entretien avec MilleAtanganalucie, 18ans élève en Tle D au collège Saint-Michel de Douala.,16fevrier 2016.

autre facteur marquant est celui des moyens économiques que dispose l'apprenant et qui ne correspondent pas toujours à ses besoins.

- *Les moyens économiques.*

Il s'agit ici des fonds déboursés par les parents pour les enfants. En effet, pour assurer une meilleure éducation aux enfants, certains parents préfèrent mettre leur progéniture dans les collèges mais, cependant, il faut noter qu'il n'est pas toujours évident pour ces derniers de tenir jusqu'au bout, en ce sens qu'à certains moments, les parents sentent leurs efforts diminués. Ceci peut être dû à la perte de leur travail ou encore au licenciement, et à certains imprévus (maladies, deuils...) au courant de l'année. C'est le cas de M. MELINGUI Philippe qui déclare :

Lorsque je suis entré au Collège St Michel de Douala en 1979, mon père travaillait à la SCDP et pendant le deuxième trimestre, il décède et cela a eu un impact pour mes études, car les moyens avaient chuté, je recevais de sa part près de 800 Fcfa par jour, mais à son décès, ma mère n'étant qu'une ménagère ne pouvait plus assumer et, a commencé à me donner le peu ajouter à cela qu'elle pouvait d'où mon échec, car je faisais la classe de 3^e All. Cela suivi par les multiples sanctions qu'on m'infligeait au Collège"⁷⁰

Nous constatons donc que face à une telle réalité, un apprenant peut subir un traumatisme entraînant la baisse des résultats scolaires. Nous voyons ainsi à quel point le manque de moyens économiques est un problème majeur pour la réussite d'un apprenant. Ce comportement a également une conséquence pour le Collège, car si nous évaluons le taux de problèmes naturels que connaissent les apprenants au cours de l'année, il est clair que les résultats escomptés connaissent une baisse drastique, pour des classes d'examens (1^{ère}, Tle et 3^{ème}) ceci dans les deux systèmes confondus.

⁷⁰Entretien avec M.Melingui Philippe, 47ans, Ingénieur(ancien élève du Cosami, Yaoundé, 25mars2016.

2. Le manque de volonté

À ce niveau, il s'agit de relever plus précisément que dans un établissement comme le *Cosami*, l'œuvre charismatique occupe une place prépondérante dans l'évolution et la stabilité de cette institution éducative.

Signalons que les dons sont d'une importance capitale et bénéfique pour le bien-être des enseignants et des apprenants. C'est le cas de l'exemple des nombreux dons apportés par les anciens élèves du Collège comme Ngonzo'o Joël disait :

"Les subventions accordées pour le fonctionnement du Collège sont minables, car cela n'aide même pas à résoudre plus d' 1/3 des problèmes économiques que rencontrent les Établissements plus précisément celui de St Michel de Douala"⁷¹.

En dehors de ces subventions, nous notons aussi la déclaration de Mme Belinga qui, affirme à son tour d'avoir assisté à la remise des dons des anciens élèves par les moyens financiers⁷². Si tout ceci n'existait pas déjà pour essayer de résorber le minimum de problèmes liés à l'encadrement du personnel administratif et éducatif du Collège St Michel Douala, l'ampleur des dégâts serait assez considérable surtout dans les domaines disciplinaire, didactique et pédagogique.

De plus, il existe une certaine rivalité autour du *Cosami* qui fait de lui la proie de tout établissement éducatif, c'est le cas du Collège Chevreuil⁷³ non loin de Saint Michel, qui impacte sur l'effectif du Collège de la maturité, celui du Lycée d'Oyack et du Lycée de New-Bell, Collège la Maturité qui montre une chute assez considérable. Dans l'effectif total de l'établissement par exemple entre 2011-2012, nous avons 2407 élèves sous l'administration du Frère Jean

⁷¹ Entretien avec M.Ngonzo'o Joël, 55ans, surveillant général du cosami, Douala ,16décembre 2016.

⁷²Entretien avec Mme.BelingaDorette, 63, ancienne préfet d'études au cosami, Yaoundé, 15mars 2016.

⁷³Cameroun Tribune,2014 P.14.

Marie Bomo Nsia ; en 1983 l'effectif était de 2179⁷⁴ , cela montre en effet qu'il n'existe pas un grand changement au niveau de l'adhésion des Camerounais au sein du Collège. Pourtant nous savons bien que l'accroissement démographique dans la ville de Douala devrait favoriser la scolarisation dans les établissements tant privés que publics, et tous les hauts fonctionnaires et résidents étrangers, devraient se tourner vers les collèges et non vers les lycées, face à cette prolifération des établissements scolaires autour du Collège St Michel.

Tableau 7: Établissements voisins de St Michel

Arrondissement	Établissement	Date de création
Douala 1 ^{er}	Collège Charles de Gaule	-17 juillet 2001
	Collège Henri Dumont	-22 Octobre 2001
	Collège Herphil de Douala	-28 Février 2001
Douala 2	Collège Alfred Saker	-1960
	Collège Évangélique de New Bell	-1989
Douala 3	Collège Fond KountchoumiDami	1994
Douala 4	Collège la Maturité	-8 Janvier 1953
	Collège Bilingue Adonai	-Juillet 1959
	Collège Chevreuil	-CES 1994 – Lycée 2000
	Lycée d'Oyak	-CES 1985_Lycée 1990
Douala 5	Lycée de Bependa	-2000
	Lycée de Makepe	-1999
	Collège La Conquête	-1994

Source : Archives du Minesec, répertoire national des enseignements secondaires du Cameroun, département du Wouri, 2010, p.847.

⁷⁴Archives du collège saint-Michel de Douala.

On constate donc que cette baisse de la notoriété n'est pas uniquement celle des résultats escomptés, mais également celle des méthodes et stratégies réunies des établissements publics et privés du Cameroun, et en particulier dans la ville de Douala. Face à ces nombreuses difficultés qui ont amené le Collège St Michel à chuter depuis plusieurs décennies, nous nous sommes interrogés sur les perspectives efficaces à adopter pour renforcer les performances scolaires du *Cosami*

II. ESQUISSES DE SOLUTIONS POUR LE RAYONNEMENT DU COLLÈGE SAINT MICHEL

Au Cameroun, le système éducatif donne la possibilité aux parents d'exercer un choix sur l'éducation de leurs enfants, et ledit choix porte sur les établissements privés ou même confessionnels comme c'est le cas du Collège St Michel de Douala. Ceci grâce au suivi, à l'encadrement et à la rigueur accordés dans ces établissements pour une meilleure intégration de l'être humain à former. Mais aussi pour l'assurance professionnelle, car les meilleurs établissements sont les collèges confessionnels comme notre liste l'indique.⁷⁵

A. Solutions liées au Collège St Michel de Douala.

Il s'agit de la perspective face non seulement aux apprenants, mais à l'ensemble du corps administratif et éducatif.

1. Une meilleure conscience professionnelle et académique

L'acquisition d'une conscience professionnelle passe par une bonne exécution du travail par l'enseignant. C'est dans cette optique que Gilbert Tsafack parle de "La conscience professionnelle est le complément de la vocation et l'application volontaire du travailleur à bien effectuer son travail, à

⁷⁵G.Tsafack, *L'enseignement secondaire au Cameroun, tendances organisationnelles et d'apprentissage des élèves*, Presse Universitaire de Yaoundé, 2000, P847.

bien s'acquitter de sa tâche. Elle représente la morale professionnelle, le sentiment et l'enthousiasme"⁷⁶

Ceci pour traduire que la responsabilité de l'enseignant repose sur un certain nombre de critères à savoir : le devenir de la jeunesse qu'il est sensé former à travers la transmission du savoir qui n'est pas inactif, mais plutôt actif afin de permettre aux apprenants de mieux se sentir, face à une véritable situation. Ainsi le savoir que l'enseignant transmet à l'apprenant doit être comme un trésor. À cet effet, l'éducateur doit donc être un modèle dans son environnement, un modèle qui façonne l'esprit de l'apprenant à partir des qualités intellectuelles pour devenir acteur du développement du Cameroun.

Pour mieux accomplir son devoir avec amour, zèle, enthousiasme et honnêteté, Jean Blaise Kenmogne déclare :

Un enseignant doit mettre au centre une dynamique de sens divers, d'interaction et de responsabilité réciproque destinée à promouvoir un profil particulier de personnalité ; celui d'un homme capable de lutter contre tous les systèmes de monocraties, dictature, autoritarisme, de tous les systèmes qui enferment dans l'esprit de domination et de mentalités d'asservissement ou d'esclavage, afin d'instaurer une société de réflexion ou mieux encore de résolution de l'intelligence et non une société de réflexivité⁷⁷.

Il revient donc aux enseignants d'inculquer aux apprenants des notions solides et intelligentes pour de meilleures performances capables de les rendre plus compétitifs.

De plus, lorsque nous faisons recours à l'académie, il faut noter que ce sont les méthodes utilisées par le professionnel. C'est-à-dire un professionnel académique : c'est une personne qui exerce son métier avec beaucoup de sérieux, d'application et de compétence. L'idée qui se dégage ici est celle de la rénovation des contenus et des méthodes que l'enseignant doit continuellement chercher pour innover dans le métier en tant que professionnel. Cette parfaite

⁷⁶G.Tsafack, *Ethique et déontologie de l'éducation*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 1998 p .52.

⁷⁷J.B.Kenmogne, « Pour une révolution de l'école par la révolution de l'intelligence », cahier d'UEC no1bandjoun 2010.

maitrise des connaissances contribue à l'émergence et au rayonnement des établissements rendant ainsi fertiles les jeunes Camerounais.

2. Réinstauration de l'encadrement du personnel et de la discipline.

La meilleure gestion des affaires et des ressources humaines passe par la collaboration permanente avec le personnel. Ainsi, dans le souci d'une bonne marche de l'établissement, les enseignants et l'administration doivent travailler en synergie. Dans la mesure où les enseignants sont plus en contact avec les apprenants et leurs préoccupations, alors l'administration est plus rapprochée des textes, et ceux-ci sont plus présents dans les conseils à travers leurs points de vue.

Pour bien valoriser le personnel éducatif, chaque année, le Collège doit organiser une grande cérémonie dans l'optique de primer les meilleurs enseignants afin de motiver l'action éducative, car c'est sur eux que repose le plus dur morceau ; ceci devrait donc être fait selon plusieurs critères à savoir : l'assiduité de l'enseignant, la ponctualité, le taux de réussite à plus de 90% de sa matière, la présence des élèves, car nous savons que les collèges recrutent plus de vacataires pour de meilleurs rendements, la motivation et l'appréciation sont sources d'encouragements, et pour une meilleure implication de leur effort.

Etant donné que le gérant de la discipline est le principal, celui-ci devrait avoir un œil au-dessus de tout dans son établissement comme le faisait le Frère Alexandre Nana (1982-1984) qui avait priorisé la discipline et la rigueur par l'installation d'un appareil placé dans son bureau.

Dans le même sillage, Gilbert Tsafack dans son ouvrage définit l'Ethique comme l'ensemble des coutumes, usages et mœurs. C'est l'art de diriger ma conduite humaine.

Elle a pour objet l'étude :

Des jugements de valeurs, d'appréciation portant sur les actes qualifiés de bons ou de mauvais. Elle se préoccupe surtout à la description des faits réels, des caractères de la conduite humaine et se rapproche dans ce sens de l'ethnologie des études des mœurs appliquées à l'espèce humaine⁷⁸

Pour reprendre mot à mot les idées du président Paul Biya

*"Qu'il n'y a pas de société viable sans éthique, qui exprime les idées poursuivis, dénonce les égarements, éclaire les voies à suivre, exalte les vertus et la valeur de la société"*⁷⁹.

En somme, un homme possédant des valeurs intellectuelles, morales favorables permet aux autres d'œuvrer, et de servir pour le rayonnement. Toutes ces solutions ne peuvent être prises et laisser en marge l'atmosphère de travail des enseignants.

3. Le cadre de travail des enseignants

Les enseignants se plaignent toujours de leurs conditions de travail. En effet, le rapport que présente l'UNESCO énonce que pour améliorer la qualité de l'éducation, il faut passer par le statut social et les conditions de travail. Car ceux-ci ne pourront répondre que s'il n'était possible de changer leur motivation⁸⁰. Cette motivation s'intéresse à l'amélioration des salaires des travailleurs, des conditions environnementales, physiques et matérielles.

En ce qui concerne l'environnement de travail, il s'agit du recrutement des élèves dans les salles de classe, c'est-à-dire qu'il faut obéir aux effectifs qui devraient varier entre quarante et cinquante élèves par classe, au lieu d'avoir au moins quatre-vingt-dix et plus. Pendant une certaine décennie c'est-à-dire presque quelques années après la création, les effectifs étaient compris entre 20 et 30 élèves ; ce qui permettait aux enseignants d'avoir un meilleur suivi pour

⁷⁸G.Tsafack, *Ethique et déontologie ...*P20.

⁷⁹Ibid .P45.

⁸⁰Entretien avec M.Makong,z- 67ans, ancien enseignant au cosami Yaoundé,25fevrier 2016.

ses apprenants et se concentrer sur leurs occupations. Ceci contrairement au quarante-cinq requis pour la norme du MINDEDUC⁸¹. En plus des effectifs, nous avons le manque ou encore le mauvais état du matériel didactique. Par conséquent, les enseignants des matières scientifiques (mathématique, chimie, technologie, physique) rencontrent plus de difficultés au moment de la théorie des savoirs à transmettre. Car c'est une étape très importante et capitale pour mieux assimiler certaines notions ou figures. À cet effet, Tsafack. Enseignant de science déplore le fait que dans « la salle de laboratoire, il est souvent difficiles de montrer certaines formules aux apprenants, ce qui complique l'exercice de la science, à travers le manque ou l'existence ou même la rareté des verres à essai »⁸². Cette situation nous permet d'interpeller l'approvisionnement du matériel dans le Collège. Ce qui ralentit l'adéquation enseignement/apprentissage.

En dehors des solutions énumérées et liées au Collège, nous avons également les solutions externes.

B. Solutions externes

Pour résoudre les problèmes d'indiscipline, de paresse et de retard, les dirigeants et le personnel administratif du Collège St Michel de Douala doivent mettre sur pied de nouvelles stratégies assez strictes pour éviter de tels actes au sein de leur établissement, et surtout pour redonner un rayonnement qui frise les meilleurs sur le plan national comme le Collège Libermann et Jean Tabi. Il s'agit tout d'abord de faire en sorte que les parents assistent davantage aux réunions organisées par le Collège, ensuite en accordant également certaines doléances aux parents qui demandent des moratoires, et enfin établir de

⁸¹ E., Essomba, *Pourquoi les lycées vont-ils mal ?* in Cameroun Tribune, n°5575, p.3.

⁸² Entretien avec M.Tsafack, 66ans, ancien enseignant du cosami, Douala, 09mai 2016.

meilleures relations avec les établissements voisins pour une stratégie dans les performances scolaires.

1. L'approche Parentale

Il s'agirait de rapprocher les parents, afin de mieux participer à l'action éducative de leurs enfants. En effet, une fois qu'ils inscrivent les enfants, la charge est confiée aux pères éducateurs de l'établissement alors qu'ils sont les premiers partenaires sur le plan éducatif. Les parents doivent avoir un œil bienveillant sur le carnet de correspondance mis à leur disposition, car à travers ce carnet, nous pouvons avoir toutes les informations susceptibles de renseigner sur l'évolution disciplinaire de l'apprenant, ses sorties, ses sanctions et même les convocations adressées aux parents. Cela renforce les liens qui existent entre les parents et l'administration.

Nous avons également la mise en place de l'APEE qui doit permettre aux parents de mieux s'enquérir des formations. Cette réunion mensuelle permet également de s'informer sur le comportement de l'élève en classe, à travers le professeur titulaire qui informe les parents et contribue à la remise des primes. Il est donc clair que cette causerie éducative qui est un atout favorable pour une réussite incontestable des apprenants, englobe tous les parents pour un meilleur épanouissement de l'enfant mais aussi pour les parents .

2. Les doléances aux moratoires de paiements

Au regard des exorbitantes pensions imposées par les collèges confessionnels pour une éducation de qualité, bien de parents éprouvent d'énormes difficultés qui empiètent sur les performances scolaires de l'apprenant. En ce sens qu'en cas d'insolvabilité, l'apprenant mis hors du Collège perd beaucoup, et cela devient très difficile, de se réadapter et se rattraper une fois revenu dans le Collège. Alors, il serait donc raisonnable de revoir la pension à la baisse ou alors d'accorder des moratoires aux parents qui

le souhaitent ; car il vaudrait mieux avoir des intellects qui font rehausser le rayonnement de l'établissement que de les voir s'enfuir vers des établissements voisins, quelquefois sans référence. Il s'agit aussi de les primer à travers plusieurs moyens, comme les dons financiers, matériels pour subventions d'avance pour amortir leur rentrée scolaire avec du matériel didactique : livres, dictionnaires, cahiers etc...

3. Les relations de bons voisinages avec les établissements.

Bien que le Collège soit encerclé de nombreux établissements, ce qui ne signifie pas conflit, mais bien au contraire l'établissement des rapports qui se transforment en atout pour la réussite des apprenants. En effet, il serait important que ces relations soient faites avec les meilleurs, car leurs stratégies et méthodes peuvent aider le Collège St Michel à revoir les siennes. Cette collaboration cordiale entre les meilleurs passent par des séminaires, entre enseignants, mais aussi revaloriser la communication interculturelle, pour promouvoir les échanges avec les partenaires, amener les apprenants à une certaine interaction sur des sujets importants qui s'appuient sur les programmes scolaires. Sur le plan local par exemple, le Lycée d'Akwa-Nord, le Lycée de Melon Centre, le Lycée de Nlonako de Nkongsamba, et tous les autres établissements privés catholiques, à travers des échanges pédagogiques et culturels.

De plus, l'association entre établissements peut avoir un avantage sur la conception des épreuves de contrôle et l'élaboration de la correction, organiser les carrefours de travail entre les apprenants, et surtout à l'approche des examens officiels c'est-à-dire dès le second trimestre. Cette situation pourrait être bénéfique pour le rayonnement du Collège à travers les résultats scolaires des apprenants. Le Collège Saint Michel entretient également des relations avec l'Institut Ivan Vazov en Bulgarie, le Collège de Valmy et le Lycée de Kindi au

Burkina Faso ; ceci par le biais des ONG telles que : l'ACDI (Agence Canadienne de Développement Internationale) et de l'Union Européenne⁸³

Pour clore ce chapitre dont l'objectif était axé sur l'interprétation des problèmes auxquels fait face le Collège Saint Michel et les propositions des solutions y relatives, il en ressort que depuis la création du Collège, celui-ci a connu des périodes nuageuses durant lesquelles l'Etablissement a vu sa renommée s'étioler, à cause de la mauvaise gouvernance des financiers et la gestion indélicate des chargés de discipline, etc. L'impact négatif a été la rétrogradation du Collège dans la liste des meilleurs établissements de la ville de Douala. Cependant, grâce aux multiples solutions proposées, et si le Collège essayait de se pencher sur ces suggestions, il serait fort probable que cet Etablissement confessionnel, retrouve tout son rayonnement jadis prestigieux.

⁸³ Rapport 2012 Cosami.



CONCLUSION GÉNÉRALE

La congrégation des frères du Sacré-Cœur est une institution religieuse qui s'est évertuée à œuvrer pour l'éducation au début pour le jeune garçon et après pour la jeune fille. Cela se vérifie par la construction du Collège Saint Michel de Douala qui trouve ses origines au quartier New-Bell, avec la création de deux classes celle de la 6^{ème} et de la 5^{ème} en 1960 et devient un collège dès 1963 par ordre du Ministère de l'éducation. Les raisons pour lesquelles ces missionnaires se sont installés à Douala sont multiples, nous avons les raisons religieuses et les raisons historiques, car celle-ci couvre une population cosmopolite qui favorise le bon développement scolaire des populations. Depuis sa création en 1963 jusqu'en 2013, le Collège a été dirigé par des Canadiens, suivis des Camerounais.

Depuis leur arrivée, ils ont accentué leurs enseignements à travers les programmes officiels mis en place par le gouvernement depuis l'indépendance en 1960 ; et ceci pour ne point s'éloigner de leur objectif celui de la jeunesse camerounaise. Au cours de son évolution, le Collège St Michel a connu de nombreuses difficultés ayant un impact négatif sur leurs résultats aux examens officiels, car ayant enregistré un taux de pourcentage en deçà de 50% durant plusieurs décennies. Tous ces problèmes sont survenus du fait de l'indélicatesse de la gestion en général, des mauvaises conditions de travail et de la rareté du matériel didactique.

En dépit de tout, le Collège a pu survivre grâce au loyalisme d'un personnel dynamique et qualifié qui assure le suivi permanent des élèves du *Cosami* en préservant sa devise « Travail-Silence-Succès » dans le but de leur inculquer les notions telles : l'effort du travail, la réussite..., pour une nation camerounaise prospère. C'est la raison pour laquelle nous avons essayé de montrer l'apport des anciens dans le rayonnement du Collège, mais également celui des jeunes Camerounais ayant fait leurs études dans ledit Collège, que représentent aujourd'hui ces hommes et femmes d'une probité morale certaine et

intégrés dans la vie socioprofessionnelle, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, depuis cinq décennies.

Il en ressort donc que l'apport du Collège Saint Michel est indispensable aux populations qui veulent acquérir une formation humaine et aussi spirituelle pour s'insérer dans le monde de l'emploi.-

SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. SOURCES PRIMAIRES

A. Documents d'archives

1. Archives Nationales de Yaoundé

- APA 10384/J, Rapport de Mgr. Vogt au Gouverneur Marchand sur l'œuvre des Missionnaires catholiques au Cameroun, septembre 1953.
- ANY, APA 10547/M, Mission religieuse 1930-1931
- ANY, APA 11828/B, Rapport de tournée, 1934-1935.

2. Archives du Collège Saint Michel de Douala

- *Acosami*, Document portant la création du Collège Saint Michel de Douala.
- Fichier sur les différents dirigeants du Collège Saint Michel de Douala. 1960-2015
- *Acosami*, les différents rapports de fin d'année, 2008, 2010, 2011, 2012.
- *Acosami*, règlement intérieur du Collège Saint Michel de Douala
- *Acosami*, la journée des toupouris au sein du Collège Saint Michel de Douala 2008.
- *Acosami*, portant sur l'histoire de Saint Michel de Douala

3. Journaux officiels et textes.

- Annuaire des frères du Sacré-Cœur N°554 à 558.
- La loi d'orientation de l'éducation au Cameroun de 1998

- Essomba .E, « Pourquoi les lycées vont-ils mal » in Cameroun Tribune N°5575, 2014.
- Journal le quotidien 13décembre 2006.

4. Archives de la communauté urbaine de Douala

- Carte de la zone bassa
- Document portant sur les programmes de développement des établissements de la ville de Douala.

5. Dictionnaire

- Dictionnaire Larousse de poche, Paris, 2013
- Dictionnaire Larousse illustré, Paris, 2004.
- Dictionnaire Encyclopédique, Hachette, Paris, Hachette, 1980.

B. Sources orales

N°	Noms et prénoms	Âge	Profession	Lieu et date
1	Atangana Lucie	18 ans	Élève Tle D au <i>Cosami</i>	Douala, 16 février 2016
2	Ayissi	63 ans	Enseignant de français retraité et surveillant du <i>Cosami</i>	Douala, 16 décembre 2015
3	Beleg Emmanuel	55 ans	Ancien élève du <i>Cosami</i>	Douala, 18 février 2016
4	Beleg Suzanne	48 ans	Préfet d'étude du <i>Cosami</i> 2 nd cycle	Douala, 30 avril 2016
5	Berseke	/	Micro finance	Yaoundé, 20 avril 2016.

6	Bilong Espérance	52 ans	Chef du personnel d'Appui de l'Ecole Nationale Supérieur Polytechnique	Yaoundé, 15 avril 2016
7	Dolores Magen	45 ans	CNPS (ancienne élève)	Yaoundé, 20 avril 2016
8	Edoah Sarah	/	Surveillant adjoint 2 nd cycle au <i>Cosami</i>	Douala, 09 mai 2016.
9	Efoko	58 ans	Secrétaire au <i>Cosami</i>	Douala, 16 Décembre 2015
10	Frère Claude Doyon	72 ans	Principal du <i>Cosami</i>	Douala, 18 décembre 2015
11	KETCHA Jean	/	Ancien élève S.G. du groupe Keche	Douala, 09 mai 2016.
12	Kiaback Jean Pierre	48 ans	Surveillant adjoint au <i>Cosami</i>	Douala, 03 mars 2016
13	Kouam Barthélémy	40 ans	Bibliothécaire au <i>Cosami</i>	Douala, 09 mai 2016
14	Magueptchi	/	Archiviste au <i>Cosami</i>	Douala, 18 février 2016.
15	Makong	67 ans	Ancien enseignant d'EPS <i>Cosami</i>	Douala, 18 décembre 2015
16	Mayo Jacques		Cadre aux brasseries du Cameroun	Yaoundé, 20 avril 2016.
17	Melingui Phillipe	47 ans	Ingénieur (ancien élève du <i>Cosami</i>)	Yaoundé, 25 mars 2016
18	Mme Tagne Georgette		Infirmière au <i>Cosami</i>	Douala, 16 décembre 2015

19	Mofook Sandrine	45 ans	Enseignante au <i>Cosami</i>	Douala, 03 mars 2016
20	Mouli Christian	33 ans	Agent d'Eneo (ancien élève du <i>Cosami</i>)	Yaoundé, 15 avril 2016
21	Ndounki	60 ans	Enseignant d'histoire/Géographie au <i>Cosami</i>	Douala, 09 mai 2016
22	Ngonzo'o Joël	55 ans	Surveillant général coordonnateur du <i>Cosami</i>	Douala, 16 décembre 2015
23	Wakam		Préfet d'étude du <i>Cosami</i> 1 ^{er} cycle	Douala, 30 avril 2016
24	Waläï	42 ans	Ancien élève au <i>Cosami</i>	Yaoundé, 09 mai 2016

II. SOURCES SECONDAIRES

A. Ouvrages généraux

- Abwa, D. *Cameroun, Histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, Clé, 2010.
- Atangana, *Cent ans de scolarisation au Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1996.
- Dugast, I., *Inventaire ethnique au Sud-Cameroun*, IFAM du Cameroun, 1949.
- Goullain, R., *Douala, ville et Histoire*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1975.
- Hemingway, E. *My career in writing*, Chicago press, 1977.
- Ki-Zerbo.J, *Eduquer ou périr*, Paris, l'Harmattan, 1990.

- Mainet, G., *Douala, Croissance et servitude*, Harmattan, Paris, 1985.
- Messina J.,P., *Histoire du Christianisme au Cameroun, des origines à nos jours*, Approche Historique, Paris, Clé, 2008.
- Muesso, A., *Pour une nouvelle éducation au Cameroun, les fondements d'une école citoyenne et de développement*, Yaoundé, PUY, 2005.
- Mveng., E., *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, CEPER, 1978.
- Ngoh, J.V., *Cameroun 1884-1985, Cent ans d'Histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.
- Ngongo, L., P., *Histoire des forces religieuses au Cameroun*, Paris, Karthala, 1982.
- Suffert,G.,*Tu es Pierre*, Paris, Fallois,2000.
- Tsafack, G., *Ethique et déontologie de l'éducation*, Yaoundé, Presse Universitaires d'Afrique, 1998.

B. Ouvrage spécialisés

- Betene (SD), *L'enseignement catholique au Cameroun : 1982-1990*, Yaoundé, Publication du centenaire, 1990.
- Criaud, J., *Ils ont planté l'église au Cameroun les pallotins 1899-1915*, Yaoundé, Clé, 1959.
- Dottrens, R., *Tenir sa classe*, Yaoundé, CEPER, 1977.
- Foaleng, M., *Des innovations pédagogiques dans les systèmes éducatifs en Afrique*, Yaoundé, Terroires, 2009.
- Mveng, E, et al, *l'Église catholique au Cameroun 1890-1990 cent ans d'évangélisation*, album du centenaire, Presse Grafiche Dehoniane, 1990.
- Tsafack, G., *L'enseignement secondaire au Cameroun tendances organisationnelles et résultats d'apprentissages des élèves*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé, 2000.

C. Ouvrages méthodologiques

- Anonyme, guide méthodologie pour la rédaction des thèses, mémoires et articles, département d'histoire, Université de Yaoundé I.
- Beaud., M., *L'art de la Thèse*, 5^ed, Paris, La découverte, 2006.
- Laurence, O. (S/D), *l'élaboration d'une problématique de recherche : Sources, outils et méthodes*, Paris, Harmattan, 2005.
- Rouveyran, J.C., *Mémoires et thèses de l'art et les méthodes*, Paris, Maisonneuve, 1989.

D. Thèses et mémoires

1. Thèses

- Beyama Beyama A , « L'Eglise Catholique chez les Beti du Cameroun et la problématique de l'inculturation, 1901-2005 »,Thèse de Doctorat Ph D en Histoire , Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé I, 2011 .
- Salvador Eyezo'o, "Fronts et frontières, Espaces missionnaires chrétiens au Cameroun de 1943 à 1960", Thèse de Doctorat d'Etat en Histoire, Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé I, 2008.

2. Mémoires

- Ambani Ignace, "L'œuvre éducatrice des missionnaires catholiques, le cas des Frères du Sacré-Cœur, 1953-1978 ", Mémoire de DIPES I en Histoire, ENS, Yaoundé, 1983.
- Dzotzie Bernard, "L'enseignement confessionnel au Cameroun : Le cas de l'enseignement catholique, grandeur-turbuleuse et permanence, 1960-

- 1990" Mémoire de DIPES II en Histoire, Université de Yaoundé I, ENS, 2002.
- Keedi, Denis Achille. , « La mission Catholique de Nkoabang face aux Eglises réveillées : 1956-2012.Essai d'une analyse historique », Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS, Yaoundé, 2014.
 - Kouotou, « Essaie historique du lycée de Foumban1952-2007 et sa contribution à la formation de l'élite Camerounaise », Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS Yaoundé I, 2015.
 - Mouasso Louissette, "Le lycée Joss et sa contribution à la formation d'une élite camerounaise : 1954-2014 », Mémoire de DIPES II, en Histoire, Université de Yaoundé I, ENS, 2015.
 - Ndjessa, « La monographie du collège Bullier de Nkolmebanga, 1992-2014 », Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS Yaoundé I, 2015.
 - Ntele Nkolo Jeanne Marie-Noëlle, "Le collège Vogt de Yaoundé : 1951-1972", Mémoire de DIPES II en Histoire, Université de Yaoundé I, ENS, 2009.
 - Tchuemkam, D, « Le pont sur le Wouri, une nécessité socio-économique : approche historique », Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I ,1983.

E. Sources Numériques

- Anonyme, les anciens élèves du Collège Sacré-Cœur de Makak <http://www.org> consulté le 22 Octobre 2015 à 16 heures.
- Anonyme, les problèmes scolaires au Cameroun : cas des collèges, <http://www.org.com>, consulté le 16 mars 2016 à 17 heures.



ANNEXES

N°1 Demande d'autorisation pour interviews et dépôt de questionnaire.

N°2 : Demande spéciale de prendre des photos.

N°3 : Questionnaire.

N°4 : la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun.

N°5 : Carnet de correspondance.

N°6 : Règlement du collège Saint-Michel de Douala.

ANNEXE 1 : INTERVIEW ET DEPOT DE QUESTIONNAIRE

Douala, le 18 décembre 2015

BILONG AGATHE LARISSA
Ecole Normale Supérieure de
Yaoundé I (ENS)
Option : Histoire 5
Tél : 690596484

**A Monsieur le Principal
du collège St Michel de Douala**

Object : demande d'une autorisation pour des interviews
et un dépôt de questionnaires auprès du personnel
enseignant du collège St Michel.

Monsieur le Principal,

Je viens très respectueusement auprès de votre haute bienveillance solliciter une autorisation pour des interviews et un dépôt de questionnaires auprès de votre personnel et des élèves de votre institution.

Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de DIPES II en Histoire à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé intitulé « Le Collège St Michel de Douala (1963 – 2013) et sa contribution dans la formation d'une élite intellectuelle au Cameroun » : les sources orales et surtout les personnes ressources me sont d'une importance indispensable pour la collecte des informations, analyse profonde des données sur l'évolution du Collège afin de mieux présenter mon travail.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez accepter Monsieur le Principale à ma profonde gratitude.

Le principal



Prof. Claude Doyon SC

Larissa Agathe BILONG

ANNEXE 2 : DEMANDE D'AUTORISATION POUR INTERVIEW

Douala, le 18 décembre 2015

BILONG AGATHE LARISSA
Ecole Normale Supérieure de
Yaoundé I (ENS)
Option : Histoire 5
Tél : 690596484

A Monsieur le Principal
Du collège St Michel de Douala

Objet : Demande d'une autorisation spéciale
de prendre des photographies

Monsieur le Principal,

Je viens très respectueusement auprès de votre haute personnalité solliciter une autorisation spéciale pour prendre certaines photographies dans l'enceinte de votre institution.

En effet, dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de DIPES II en Histoire à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé dont le titre est « le collège St Michel de Douala(1963 – 2013) et sa contribution dans la formation d'une élite intellectuelle au Cameroun » ; j'aurai besoin des photographies pour illustrer mon travail (les photos des anciens dirigeants et élèves du collège , du bloc administratif, certaines salles de classe, les aires de jeu, qui sont le symbole des soixante ans du site). Celles-ci me seront d'une importance capitale pour mon travail.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer Monsieur le Principal à ma profonde gratitude.

Le principal



Jr. Claude Doyon SC

Larissa Agathe BILONG

ANNEXE 3 :

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

 ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

.....
 DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

 HIGHER TEACHERS' TRAINING
 COLLEGE

.....
 DEPARTMENT OF HISTORY



BILONG Agathe Larissa
 Matricule : 11Y311
Tresorlarissa96@gmail.com
 Tél : 690 59 64 84

QUESTIONNAIRE

**Collectes de données en vue de la rédaction d'un Mémoire de DiPES II en
 Histoire sur le titre « Le Collège Saint Michel et sa contribution à la
 formation d'une élite intellectuelle au Cameroun »**

Questionnaire adressé aux acteurs du Collège St Michel entre 1963-2013

A- IDENTIFICATION

Nom(s) et prénom(s) _____

Statut actuel _____

Lien avec le collège St Michel _____

Age _____ ans ; lieu de résidence : _____

B- QUESTION**1- Contexte de création**

a) Qu'est-ce qui vous a amené à créer un établissement scolaire dans la ville
 de Douala ? _____

b) En quelle année fut créé le Collège Saint Michel et par qui ?

c) Qu'est ce qui justifie le choix du site de la création du Collège St Michel ?

d) Pourquoi avoir choisie la ville de Douala comme site ?

e) Dans quel contexte a été créé le Collège St Michel ?

f) Selon vous quelles pouvaient être les raisons de création du Collège St Michel en 1963 et quel était le but visé ?

2- Structure et fonctionnement du Collège St Michel de Douala

a) Quelles sont les raisons par lesquelles il existe deux types d'enseignements au sein du collège St Michel?

b) Comment était structuré le collège sur le plan administratif ? et quelles sont les attributions précises de chaque responsable ?

c) Comment se fait le recrutement des enseignants au Collège St Michel de Douala ?

d) Quelles sont les activités pédagogiques ?

3- Les performances du collège dans la formation de l'élite camerounaise ?

a) Quels sont à ce jour les anciens élèves du collège St Michel que vous connaissez et leurs fonctions actuelles dans l'administration Camerounaise ? _____

b) Quelles sont les stratégies mises en place pour favoriser la formation dans le Collège St Michel ? _____

c) Qu'est ce qui pourrait justifier la notoriété historique du Collège St Michel et la place qu'elle occupe aujourd'hui?

-
-
- d) Au regard de la place qu'occupe le Collège St Michel dans le classement national des établissements scolaires au Cameroun, qu'est ce qui pourrait justifier ce rayonnement?

-
-
- e) Qu'est ce qui pourrait justifier la baisse de niveau au Collège St Michel ? (difficultés)
-
-

4- Autres suggestions susceptibles de nous aider dans notre recherche

ANNEXE 5 : CARNET DE CORRESPONDANCE

RENDEZ-VOUS PROFESSEURS - PARENTS
PROFESSEURS - PARENTS

(Toute demande de rendez-vous émanant de l'établissement devra être contresigné du Préfet des Etudes et du Surveillant de Cycle)

7. DEMANDE Nom : Je sollicite un rendez-vous avec M. : Motif : Disponibilités : Signature	REPONSE Rendez-vous accordé pour le : à : Nom et Signature	CONFIRMATION Rendez-vous confirmé pour le : à : Nom et Signature
8. DEMANDE Nom : Je sollicite un rendez-vous avec M. : Motif : Disponibilités : Signature	REPONSE Rendez-vous accordé pour le : à : Nom et Signature	CONFIRMATION Rendez-vous confirmé pour le : à : Nom et Signature
9. DEMANDE Nom : Je sollicite un rendez-vous avec M. : Motif : Disponibilités : Signature	REPONSE Rendez-vous accordé pour le : à : Nom et Signature	CONFIRMATION Rendez-vous confirmé pour le : à : Nom et Signature

20

RENDEZ-VOUS PROFESSEURS - PARENTS
PROFESSEURS - PARENTS

(Toute demande de rendez-vous émanant de l'établissement devra être contresigné du Préfet des Etudes et du Surveillant de Cycle)

10. DEMANDE Nom : Je sollicite un rendez-vous avec M. : Motif : Disponibilités : Signature	REPONSE Rendez-vous accordé pour le : à : Nom et Signature	CONFIRMATION Rendez-vous confirmé pour le : à : Nom et Signature
11. DEMANDE Nom : Je sollicite un rendez-vous avec M. : Motif : Disponibilités : Signature	REPONSE Rendez-vous accordé pour le : à : Nom et Signature	CONFIRMATION Rendez-vous confirmé pour le : à : Nom et Signature
12. DEMANDE Nom : Je sollicite un rendez-vous avec M. : Motif : Disponibilités : Signature	REPONSE Rendez-vous accordé pour le : à : Nom et Signature	CONFIRMATION Rendez-vous confirmé pour le : à : Nom et Signature

21

<p>4. DEMANDE D'ABSENCE</p> <p>L'élève : classe de : sollicite s'absenter du au</p> <p>MOTIF :</p> <p>Le :</p> <p>Signature des Parents</p>	<p>Réponse à la demande d'absence</p> <p>Demande Accordée <input type="checkbox"/> Refusée <input type="checkbox"/></p> <p>Le Surveillant</p> <p>Rentrée le : à :</p> <p>Le Surveillant de Cycle</p>
<p>5. DEMANDE D'ABSENCE</p> <p>L'élève : classe de : sollicite s'absenter du au</p> <p>MOTIF :</p> <p>Le :</p> <p>Signature des Parents</p>	<p>Réponse à la demande d'absence</p> <p>Demande Accordée <input type="checkbox"/> Refusée <input type="checkbox"/></p> <p>Le Surveillant</p> <p>Rentrée le : à :</p> <p>Le Surveillant de Cycle</p>
<p>6. DEMANDE D'ABSENCE</p> <p>L'élève : classe de : sollicite s'absenter du au</p> <p>MOTIF :</p> <p>Le :</p> <p>Signature des Parents</p>	<p>Réponse à la demande d'absence</p> <p>Demande Accordée <input type="checkbox"/> Refusée <input type="checkbox"/></p> <p>Le Surveillant</p> <p>Rentrée le : à :</p> <p>Le Surveillant de Cycle</p>

<p>1. AUTORISATION DE SORTIE</p> <p>L'élève : est autorisé à s'absenter des cours le : à :</p> <p>MOTIF :</p> <p>Nom et signature du Surveillant</p> <p>Nom et visa des parents</p>	<p>2. AUTORISATION DE SORTIE</p> <p>L'élève : est autorisé à s'absenter des cours le : à :</p> <p>MOTIF :</p> <p>Nom et signature du Surveillant</p> <p>Nom et visa des parents</p>
<p>3. AUTORISATION DE SORTIE</p> <p>L'élève : est autorisé à s'absenter des cours le : à :</p> <p>MOTIF :</p> <p>Nom et signature du Surveillant</p> <p>Nom et visa des parents</p>	<p>4. AUTORISATION DE SORTIE</p> <p>L'élève : est autorisé à s'absenter des cours le : à :</p> <p>MOTIF :</p> <p>Nom et signature du Surveillant</p> <p>Nom et visa des parents</p>
<p>5. AUTORISATION DE SORTIE</p> <p>L'élève : est autorisé à s'absenter des cours le : à :</p> <p>MOTIF :</p> <p>Nom et signature du Surveillant</p> <p>Nom et visa des parents</p>	<p>6. AUTORISATION DE SORTIE</p> <p>L'élève : est autorisé à s'absenter des cours le : à :</p> <p>MOTIF :</p> <p>Nom et signature du Surveillant</p> <p>Nom et visa des parents</p>

DIRECTION DU COLLEGE SAINT-MICHEL			
QUALITE	NOM ET PRENOM	QUALITE	NOM ET PRENOM
Principal	Frère Claude DOYON s.c		Mr NGONZO'O Joël
Vice Principal	Mr Mathias KAH NING		Mme NKOUÉ Solange
Economiste	Fr Claude TIZE KALAWA s.c	Surveillants	Mr TIABAK Jean Pierre
Annuaire du Collège	Abbé Michel NDJOGHE		Mme NGUËDE Germaine
Préfet des études 1er cycle d'observation	Mr NDONGO Sylvain		Mr NDERO Simon, P
Préfet des études 1er cycle d'orientation	Mme WAKAM		Mr NJIÉPPOU J.C
Préfet des études 2nd cycle Ens.Général	Mr BAOMBE Fritz		Mme EDOAH Suzanne
Préfet des études 2nd cycle Ens.Tech	Mr SAHA Jules		Mr. ENYEGUE E. Luc
N.B. : réception sur rendez-vous par l'intermédiaire du carnet de correspondance			
DISCIPLINE		ENSEIGNANT	
TITULAIRE DE LA CLASSE			
ORTHOGRAPHE / FRANÇAIS			
REDACTION / PHILOSOPHIE			
ANGLAIS			
2ème LANGUE ALL <input type="checkbox"/> ESP <input type="checkbox"/>			
HISTOIRE			
GEOGRAPHIE			
EDUCATION CIVIQUE A LA CITOYENNETE			
MATHÉMATIQUES			
S.P.T			
S.V.T			
PHYSIQUE			
CHIMIE			
INFORMATIQUE			
MUSIQUE			
TRAVAIL MANUEL / ENS. MENAGER			
E.P.S			
RELIGION			
DROIT S.E.J			
COMPTABILITE			
S.E.S			
ECO. GEN.			
MATHS APPLIQUES			
E.O.E			
COMMERCE			
STAT. BUR			
COUR.PP.BC.			

2



BP. 7002 BASSA-DOUALA
Tél. : 243-00-28-08 / 243-00-28-10

1. Un Collège pour tous et toutes :

Le Collège Saint-Michel accueille les filles et garçons de tous horizons sans distinction ethnique, religieuse ou de nationalité.

2. Une formation scolaire de qualité :

- A partir d'une pédagogie de la confiance :

- Accueil du jeune ;
- Respect fondamental de ce qu'il est ;
- Foi en sa capacité de changement et de croissance.

- Par une équipe d'enseignants(es) dynamiques ; par leur :

- Compétence ;
- Créativité ;
- Inventivité ;
- Collaboration.

- Avec un matériel pédagogique et didactique performant :

- Centre de Ressources Multimédia avec Internet ;
- Un Laboratoire de Sciences Physique-Chimie, Biologie et Electronique ;
- Une Infirmerie scolaire ;
- Un Salon de la Pastorale ;
- Une Fanfare et des Balafons ;
- Une Bibliothèque de plus de 15 000 ouvrages et autres effets didactiques tels que :
 - * Cartes géographiques,
 - * Logiciels pédagogiques,
 - * Matériels audio-visuels,
- Un complexe sportif moderne :
 - * 2 terrains de Football,
 - * 1 Terrain de Volley-ball, Basket-ball, Hand-ball et d'autres disciplines.

3



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ELEVE

Nom et Prénom : _____
 Date et lieu de naissance : _____
 Classe : _____

PARENTS OU TUTEURS DE L'ELEVE

Nom du Père : _____	Tel. Bur	
Adresse : _____	Tel. Dom	
Nom de la Mère : _____	Tel. Bur	
Adresse : _____	Tel. Dom	

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Nom : _____	Tel. Bur	
Lieu de Travail : _____	Tel. Dom	
Nom d'une autre: _____	Tel. Bur	
Lieu de Travail : _____	Tel. Dom	

En cas de maladie ou d'accident nécessitant une intervention urgente, nous autorisons l'Etablissement à prendre les mesures nécessaires.

Visa du Père _____
 Visa de la Mère _____

CONTRAT DE VIE SCOLAIRE

les signataires déclarent avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Etablissement et s'engagent à le respecter en posant leur signature ci-dessous.

Le Père _____ La Mère _____ Le Tuteur _____ L'Elève _____

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie
 MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
 ENSEIGNEMENT PRIVE CATHOLIQUE
 ARCHIDIOCESE DE DOUALA

COLLEGE SAINT - MICHEL



B.P. : 7002 Bassa - Douala Tél. : 243 00 28 08 / 243 00 28 10

Carnet de Correspondance

Année scolaire : 20..... / 20.....

Appartenant à :

Classe de : N° :

Adresse :

N.B. : L'élève doit toujours être en possession de son carnet. Il doit pouvoir le présenter à chaque demande et être régulièrement visité par les parents. L'élève qui ne présente pas son carnet ne bénéficiera d'aucun service de l'Etablissement.

N.B. : Lundi le rassemblement a lieu à 7h20 min.

EMPLOI DE TEMPS DE L'ELEVE						
HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h30 - 8h20						
8h20 - 9h10						
9h10 - 10h0						
RECREATION 10H00 - 10H20						
HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10h20 - 11h10						
11h10 - 12h00						
PAUSE 12H00 - 12H40						
HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
12h40 - 13h30						
13h30 - 14h20						
14h20 - 15h10						
15h10 - 16h00						
16h10 - 16h50						
16h50 - 17h40						

- a) Les bagarres et les agressions de toutes sortes
- b) La consommation de l'alcool et des stupéfiants
- c) Les absences injustifiées de plus de deux semaines
- d) Les relations coupables entre les élèves
- e) Le vol, la fraude et la tricherie
- f) Les actes de vandalisme
- g) Les injures, l'insubordination caractérisée envers les règles ou normes établies, le personnel de l'établissement, notamment les enseignants et les responsables administratifs.

Pour ces cas, les sanctions iront de l'exclusion temporaire (de 3 à 8 jours) à l'exclusion définitive, selon le degré de la faute.

L'EXCLUSION DEFINITIVE : CAS PARTICULIERS

a) Cas des élèves absents des cours :

L'élève qui, au cours d'un trimestre, totalise 30 heures d'absences non justifiées est passible d'une peine allant de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive.

b) Cas d'absences ininterrompues :

Tout élève qui totalise 4 semaines d'affilée d'absences injustifiées est considéré comme démissionnaire et par conséquent exclu de l'établissement.

c) Exclusion des élèves en fin d'année scolaire pour insuffisance de travail :

- (...) Pour élèves non atteints par la limite d'âge.
- Tout élève ayant obtenu une moyenne de 07.50/20 s'expose systématiquement à une exclusion définitive.
- Les élèves dont la moyenne annuelle est supérieure ou égale à 07,50/20 et inférieure à 09/20 seront autorisés à redoubler.
- Ceux dont la moyenne est supérieure ou égale à 09/20 et inférieure à 10/20, subiront un examen de rattrapage (...);

Cet examen portera essentiellement sur les matières où l'élève aura été défaillant.

La moyenne exigible pour être admis en classe supérieure ou à tout examen officiel est fixée impérativement à 10/20.

SANCTIONS A PRENDRE PAR LE CHEF

D'ETABLISSEMENT :

- **Retenue ou blâme pour :**
 - Retard, trouble pendant le cours ;
 - Tenue non réglementaire ;
 - Port des objets interdits ou dangereux
 - Courtes absences injustifiées.
- **Mise à pied de 3 jours ou plus :**
 - Bagarres et agressions ;
 - Injures et insubordination envers les responsables et les enseignants ;
 - Consommation d'alcool et/ou des stupéfiants

SANCTIONS A PRENDRE PAR LE CONSEIL DE DISCIPLINE UNIQUEMENT :

- **Exclusion de 8 jours pour :**
 - Coups avec blessures ;
 - Absences injustifiées de plus de 2 semaines ;
 - Relations coupables entre élèves ;
 - Vol, fraude et tricherie ;
 - Actes de vandalisme ;
 - Agression physique d'enseignant ou de responsable
 - Menace grave proférée contre un enseignant ou un responsable.
- **Exclusion définitive.**

(6) LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Indé 3 ja 19

Article 11 : Les élèves doivent veiller au bon aspect et à l'entretien de leur classe, des meubles et du matériel pédagogique.

Par conséquent :

- 1) Vitre cassée 2 000 F
- 2) Fenêtres sur le banc 3 000 F
- 3) Chaque élève assumera son tour de balayage
- 4) Un ballon égaré ou endommagé sera remplacé par un ballon neuf de même valeur.

Article 12 : Tout élève doit faire ses devoirs sous peine d'une sanction disciplinaire (exclusion temporaire ou convocation des parents).

Article 13 : En cas d'inconduite ou d'indiscipline persistante manifestée par un élève, l'exclusion de ce dernier pourrait être prononcée suivant les indications de la circulaire ministérielle N° 2/D/7/MINEDUC/GP-ETP/DESG/DIEP du 13 janvier 1993. La même sanction pèse sur tout élève ayant de trop faibles notes.

Article 14 : Le vol, la fraude, les conduites agressives et le vandalisme constituent des cas particuliers de renvoi sans préavis.

Article 15 : En cas de problèmes de santé récurrents, la réintégration au Collège de tout élève est soumise à la présentation aux autorités du Collège d'un dossier médical attestant d'un suivi médical effectif et régulier ainsi que d'un suivi psychologique.

Article 16 : En cas de relation intime sanctionnée par une grossesse, les élèves filles enceintes ne seront pas maintenues dans les salles de classe, mais pourront reprendre les cours après l'accouchement.

Article 17 : Il n'existe pas d'examen de rattrapage au Collège Saint-Michel.

Extrait de la Circulaire N° 2/D/7/MINEDUC/GP-RTP/
DESG/DIEP du 13 janvier 1993

Objet : Sanctions punitives applicables aux élèves.

(...) La présente circulaire stipule que le Chef d'Etablissement, principal responsable de la gestion pédagogique, administrative et financière de l'établissement, prononce les sanctions à infliger aux élèves.

Tout élève dont le comportement sur le plan de la discipline ne donne pas satisfaction peut être sanctionné directement par le chef d'établissement, traduit devant le conseil de discipline, si l'affaire appelle une délibération.

L'exclusion définitive, sanction suprême, devra être prononcée en toute responsabilité. Les débats seront menés dans la sérénité et en toute objectivité.

En tout état de cause, autant le conseil de discipline fera preuve de fermeté pour les cas d'indiscipline graves et clairement établis, autant il se montrera humain dans les autres cas.

Toute exclusion définitive doit être prononcée au sein du conseil de discipline. Le procès verbal de séance sera transmis au Ministère de l'Éducation Nationale par voie hiérarchique, dans les meilleurs délais. Il reste entendu que l'élève frappé d'une telle sanction peut, s'il la juge abusive, interjeter appel auprès du délégué Provincial de l'Éducation Nationale, qui appréciera.

1 - Les fautes mineures : Sont considérées comme fautes mineures :

- 1) Le retard au cours
- 2) Le trouble pendant le cours
- 3) La tenue non réglementaire
- 4) Le port d'objets interdits ou dangereux
- 5) Les courtes absences injustifiées
- 6) L'insolence, les paroles et les comportements impudiques. Pour ce genre de fautes, les sanctions iront de la retenue ou blâme, selon l'appréciation du conseil de discipline.

2 - Les fautes majeures : Ce sont les cas d'indiscipline grave notamment :

ANNEXE 6 : REGLEMENT INTERIEUR DU COLLEGE SAINT MICHEL

REGLEMENT INTERIEUR DES ELEVES DU COLLEGE SAINT-MICHEL

icle 1 : Les élèves entrent au Collège et sortent par l'unique portail destiné à cet effet

icle 2 : Les élèves se présenteront au Collège, les jours de classe avant 7 h 30 mn munis de ce cahier de correspondance.

icle 3 : Les élèves porteront la tenue réglementaire pour entrer au Collège

icle 4 : On entend par tenue réglementaire :

- 1) Une chemisette blanche, assortie d'une poche au niveau de la poitrine gauche, les noms, prénoms et classe de l'élève étant brodés, au fil rouge et lisiblement sur l'adite poche.
- 2) Un pantalon gris 925, coupe classique pour les garçons, une jupe de même couleur, longue jusqu'au-dessous des genoux, évasée, plissée à la taille et sans fente pour les filles
- 3) L'enfilage de la chemisette dans le pantalon ou la jupe est obligatoire.
- 4) Les mercredi et samedi, le port du tee-shirt au logo du Collège est obligatoire. Il doit être enfilé.
- 5) Les élèves garçons ont les cheveux bien coiffés et la barbe rasée. Il revient au Surveillant d'apprécier la taille requise.
- 6) Les élèves filles choisissent entre deux types de coiffure :
Les tresses tournées vers la nuque et sans mèches ;
ou les cheveux coupés courts. Tout autre type est refusé.
- 7) Les filles garderont une beauté naturelle sans maquillage.

Article 5 : Les élèves attendent la sonnerie hors des salles de classe munis de leurs effets scolaires.

Article 6 : Les élèves garderont le silence après les sonneries marquant l'entrée en classe et dans les salles de classe.

Article 7 : Les élèves en retard attendent la fin de l'heure à l'entrée du "Kilombo". Aucun élève retardataire ne sera admis en classe si son nom n'a pas été enregistré par les surveillants.

Article 8 : Chaque élève doit avoir ses fournitures depuis le jour de la rentrée jusqu'au dernier jour de l'année scolaire. Un élève qui n'a pas son livre verra son parent convoqué.

Article 9 : Il est strictement interdit :

- 1) De sortir de l'enceinte de l'établissement avant la fin de la journée de classe.
- 2) D'aller boire de l'eau ou aux toilettes après la sonnerie marquant la fin de la récréation.
- 3) De sortir pendant les heures de cours sans être en possession du badge autorisant pareille sortie.
- 4) De traîner le pas après la sonnerie.
- 5) De passer la récréation dans la salle de classe, le long des vérandas et des escaliers.
- 6) De consommer la moindre nourriture dans la cour intérieure ou dans les salles de classe.
- 7) De venir en classe avec les objets incompatibles avec l'activité pédagogique. A cet effet, les téléphones portables, les jouets de toute sorte, les postes radios, les lecteurs et autres sont interdits et en cas de saisie sont définitivement confisqués.

Article 10 : Les élèves se montreront polis et dociles envers les professeurs.

Entre eux ils feront preuve d'esprit de bonne camaraderie joint à une civilité propre à faire honneur à leur Collège. A cet effet, ils éviteront des attitudes peu louables : pas de vandalisme, pas de conduite discriminatoire ou tribaliste, pas de parole grossière, pas d'agression verbale ou physique.

CHAPITRE II

DE L'EVALUATION DU SYSTEME EDUCATIF ET DE LA

RECHERCHE EN EDUCATION

ARTICLE 30.-

L'Etat procède à l'évaluation régulière du système éducatif.

ARTICLE 31.-

- (1) L'Etat encourage et soutient les activités de recherche en éducation.
- (2) Les activités de recherche en éducation sont conduites par des organes dont la création, l'organisation et le fonctionnement sont fixés par voie réglementaire.

TITRE IV

DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

CHAPITRE I

DE LA NOTION DE COMMUNAUTE EDUCATIVE

ARTICLE 32.-

- (1) La communauté éducative est l'ensemble des personnes physiques et morales qui concourent au fonctionnement, au développement et au rayonnement d'un établissement scolaire.
- (2) En sont membres :
 - Les dirigeants, les personnels administratifs et d'appui ;
 - Les enseignants ;
 - Les parents d'élèves ;
 - Les élèves ;
 - Les milieux socio-professionnels ;
 - Les collectivités territoriales décentralisées.

ARTICLE 33.-

Les membres de la communauté éducative sont associés, par l'intermédiaire de leurs représentants, aux instances de concertation et de gestion instituées au niveau des établissements d'enseignement, ainsi qu'à chaque échelon de concertation des collectivités territoriales décentralisées ou des structures nationales de l'éducation.

CHAPITRE II

DES ELEVES

ARTICLE 34.-

L'élève a droit aux enseignements prescrits par les programmes. Ce droit s'exerce dans le strict respect de la liberté d'expression, de pensée, de conscience et d'information de l'élève.

ARTICLE 35.-

L'intégrité physique et morale des élèves est garantie dans le système éducatif. Sont de ce fait proscrits :

- Les sévices corporels et toutes autres formes de violence ;
- Les discriminations de toute nature ;
- La vente, la distribution et la consommation des boissons alcoolisées, du tabac et de la drogue.

ARTICLE 36.-

- (1) Les obligations des élèves consistent en l'accomplissement des tâches inhérentes à leurs études.
- (2) Elles incluent le respect des textes en vigueur, y compris le règlement intérieur de l'établissement scolaire fréquenté.

CHAPITRE IIIDES ENSEIGNANTSARTICLE 37.-

- (1) L'enseignant est le principal garant de la qualité de l'éducation. A ce titre, il a droit, dans la limite des moyens disponibles, à des conditions de travail et de vie convenables, ainsi qu'à une formation initiale et continue appropriée.
- (2) L'Etat assure la protection de l'enseignant et garantit sa dignité dans l'exercice de ses fonctions.
- (3) Un décret du Président de la République fixe le statut particulier du personnel des corps de l'éducation.

ARTICLE 38.-

L'enseignant jouit, dans le cadre des franchises académiques et dans l'exercice de ses fonctions, d'une entière liberté de pensée et d'expression, dans le strict respect de la liberté de conscience et d'opinion des élèves.

ARTICLE 39.-

- (1) L'enseignant est soumis à l'obligation d'enseignement, d'éducation, d'encadrement pédagogique, de promotion scientifique, d'évaluation et de rectitude morale.
- (2) Il est, en outre, soumis au respect des textes en vigueur, notamment le règlement intérieur de l'établissement où il exerce les fonctions d'enseignant.

TITRE VDES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALESARTICLE 40.-

Le système éducatif régi par la présente loi sera progressivement mis en place par des textes d'application.

ARTICLE 41.-

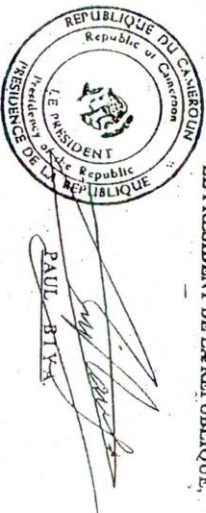
Le système éducatif en vigueur demeure et continue de fonctionner jusqu'à l'intervention des textes d'application prévus à l'article 40 ci-dessus.

ARTICLE 42.-

La présente loi sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 14 AVR. 1998

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



(2). L'enseignement secondaire comprend :

- Un premier cycle de cinq (5) ans ayant un sous-cycle d'observation en tronc commun de deux (2) ans et un sous-cycle d'orientation de trois (3) ans d'enseignement général ou technique ;
- Un second cycle de deux (2) ans d'enseignement général ou d'enseignement technique.

(3). En plus de l'enseignement général, une formation pratique est offerte aux élèves dans les collèges et lycées professionnels, selon leur orientation.

ARTICLE 17.-

(1). Le sous-système francophone est organisé en cycles et filières ainsi qu'il suit :

- L'enseignement maternel d'une durée de deux (2) ans ;
- L'enseignement primaire d'une durée de six (6) ans ;
- L'enseignement secondaire d'une durée de sept (7) ans ;
- L'enseignement post-primaire d'une durée de deux (2) ans ;
- L'enseignement normal d'une durée de deux (2) à trois (3) ans.

(2). L'enseignement secondaire comprend :

- Un premier cycle de cinq (5) ans ayant un sous-cycle d'observation en tronc commun de deux (2) ans et un sous-cycle d'orientation de trois (3) ans d'enseignement général ou technique ;
- Un second cycle de deux (2) ans d'enseignement général ou d'enseignement technique.

(3). En plus de l'enseignement général, une formation pratique est offerte aux élèves dans les collèges et lycées professionnels, selon leur orientation.

ARTICLE 18.-

(1). Les diplômes sont délivrés dans chaque sous-système ainsi qu'il suit :

- A la fin du cycle d'enseignement primaire ;
- A la fin du premier cycle d'enseignement secondaire ;
- A la fin du second cycle d'enseignement secondaire ;
- A la fin de la formation post-primaire ;
- A la fin de la formation d'enseignement normal.

(2). Le passage au second cycle d'enseignement secondaire est conditionné par l'obtention du diplôme de fin de premier cycle.

(3). Un décret du Président de la République détermine les certifications du système éducatif.

ARTICLE 19.-

Les enseignements en cycles et filières, ainsi que les modalités de choix et de changement desdites filières sont fixées par voie réglementaire.

ARTICLE 20.-

(1). Les milieux professionnels sont, en tant que de besoin, associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de formation technique et professionnelle, de la formation par alternance, des contenus et moyens de la formation ainsi qu'à l'évaluation et à la validation des résultats de cette formation.

(2). Il est assisté dans ces missions par un organe consultatif, le Conseil National de l'Education, dont l'organisation, les attributions et les modalités de fonctionnement sont fixées par décret du Président de la République

ARTICLE 12.-

Le financement de l'Education est assuré par :

- Les dotations budgétaires de l'Etat ;
- Les allocations budgétaires des collectivités territoriales décentralisées ;
- Les contributions des partenaires de l'Education ;
- Les dons et legs ;
- Toute autre contribution prévue par la loi.

ARTICLE 13.-

La responsabilité des collectivités territoriales décentralisées dans la mise en œuvre de la politique de l'éducation et le financement de celle-ci fait l'objet d'une loi particulière.

TITRE III

DE L'ORGANISATION, DE L'EVALUATION DU SYSTEME
EDUCATIF ET DE LA RECHERCHE EN EDUCATION

CHAPITRE I

DE L'ORGANISATION DU SYSTEME EDUCATIF

ARTICLE 14.-

L'organisation et le contrôle de l'enseignement à tous les degrés sont des devoirs impérieux de l'Etat.

ARTICLE 15.-

(1). Le système éducatif est organisé en deux sous-systèmes, l'un anglophone, l'autre francophone, par lesquels est réaffirmée l'option nationale du biculturalisme.

(2). Les sous-systèmes éducatifs susévoqués coexistent en conservant chacun sa spécificité dans les méthodes d'évaluation et les certifications.

ARTICLE 16.-

(1). Le sous-système anglophone est organisé en cycles et filières ainsi qu'il suit :

- L'enseignement maternel d'une durée de deux (2) ans ;
- L'enseignement primaire d'une durée de six (6) ans ;
- L'enseignement secondaire d'une durée de sept (7) ans ;
- L'enseignement post-primaire d'une durée de deux (2) ans ;
- L'enseignement normal d'une durée de deux (2) à trois (3) ans

TITRE II

DE L'ELABORATION, DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET DU FINANCEMENT DE L'EDUCATION

ARTICLE 11.-

(1) L'Etat assure l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique de l'Education à laquelle concourent les collectivités territoriales décentralisées, les familles ainsi que les institutions publiques et privées.

A cette fin, il :

- Arrête les objectifs et les orientations générales des programmes nationaux d'enseignement et de formation, en liaison avec tous les secteurs de la vie nationale en vue de la professionnalisation de l'enseignement ;
- Veille à l'adaptation permanente du système éducatif aux réalités économiques et socio-culturelles nationales ainsi qu'à l'environnement international, particulièrement en ce qui concerne la promotion des enseignements scientifiques et technologiques, du bilinguisme et l'enseignement des langues nationales ;
- Fixe les conditions de création, d'ouverture et de fonctionnement des établissements publics et privés et en assure le contrôle ;
- Définit les normes de construction et d'équipement des établissements de l'enseignement public et privé et en assure le contrôle ;
- Elabore et met à jour la carte scolaire.

5

- (3). L'éducation à la vie familiale ;
- (4). La promotion des langues nationales ;
- (5). L'initiation à la culture et à la pratique de la démocratie, au respect des droits de l'Homme et des libertés, de la justice et de la tolérance, au combat contre toutes formes de discrimination, à l'amour de la paix et du dialogue, à la responsabilité civique et à la promotion de l'intégration régionale et sous-régionale ;
- (6). La culture de l'amour de l'effort et du travail bien fait, de la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat ;
- (7). Le développement de la créativité, du sens de l'initiative et de l'esprit d'entreprise ;
- (8). La formation physique, sportive, artistique et culturelle de l'enfant ;
- (9). La promotion de l'hygiène et de l'éducation à la santé.

ARTICLE 6.-

L'Etat assure à l'enfant le droit à l'éducation.

ARTICLE 7.-

L'Etat garantit à tous l'égalité de chances d'accès à l'éducation sans discrimination de sexe, d'opinions politiques, philosophiques et religieuses, d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique.

ARTICLE 8.-

L'enseignement est apolitique.

ARTICLE 9.-

L'enseignement primaire est obligatoire.

ARTICLE 10.-

L'école publique est laïque. Sa neutralité et son indépendance vis-à-vis de toutes les religions sont garanties.

4

ANNEXE 4 : LA LOI D'ORIENTATION DU CAMEROUN

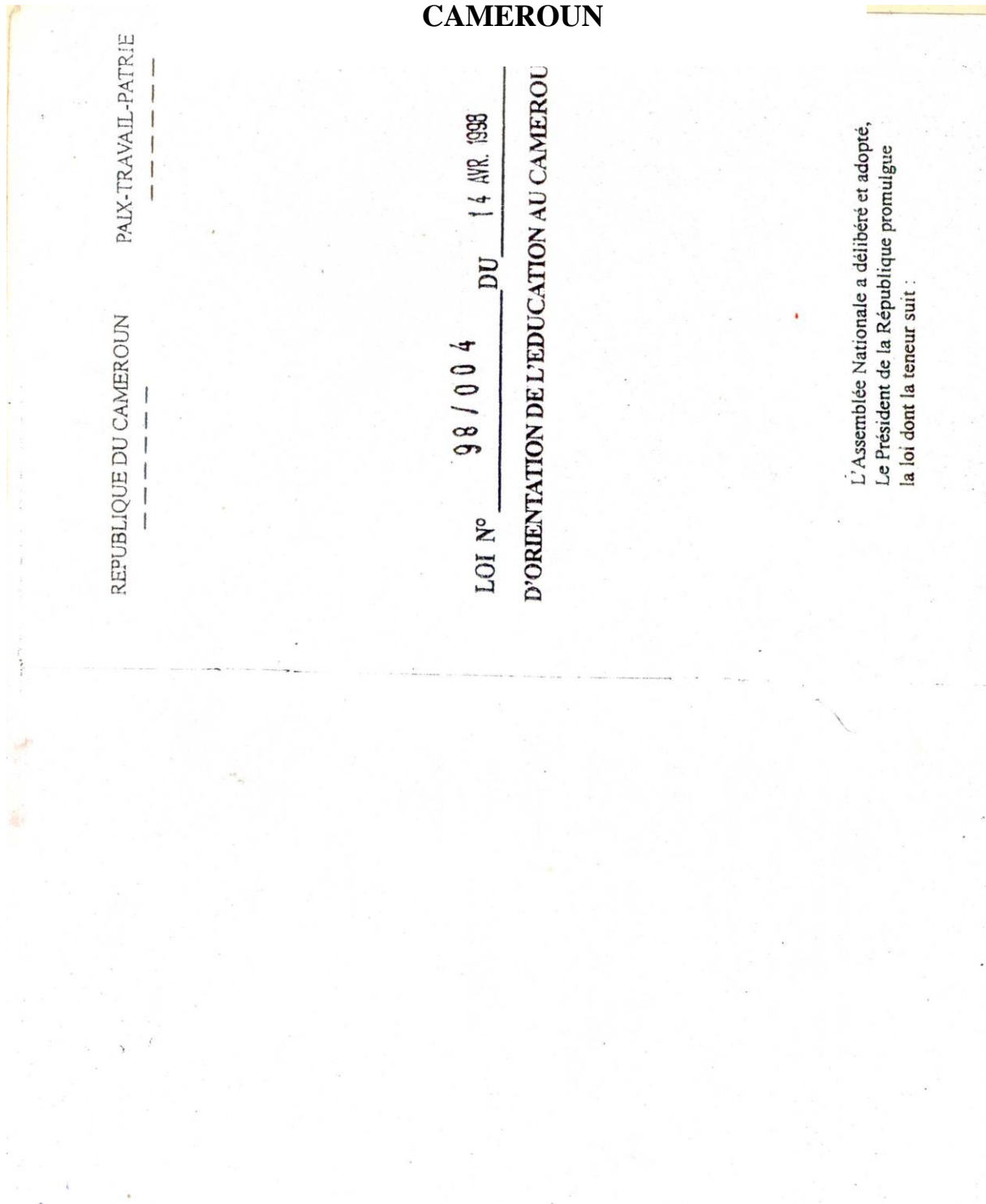


TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	ii
RÉSUMÉ.....	iii

ABSTRACT	iv
ABREVIATIONS,SIGLES ET ACRONYMES.....	v
LISTE DES CARTES, GRAPHIQUES, PHOTOS ET DES TABLEAUX.....	vii
SOMMAIRE	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE I : CADRE D’INSERTION DU COLLEGE SAINT MICHEL DE DOUALA ET LES RAISONS DE CREATION.....	15
I. CADRE GÉOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE DOUALA.....	16
A. Facteurs géographiques.....	16
1. Un cadre géographique idéal.....	16
2. La plus ancienne et la plus grande ville du pays.....	19
B. Localisation du Collège St Michel de Douala	20
1. Délimitation Territoriale du Collège St Michel de notre étude.	20
2. L’enseignement avant l’école St Michel de Douala	23
II. LES RAISONS DE CREATION DU COLLEGE SAINT MICHEL DE DOUALA	24
A. Les raisons historiques.....	24
1. L’implantation des frères à Douala	24
2. Raisons religieuses	27
B. Mutation au collège saint Michel de Douala.....	28
1. Une optique sociale et sacerdotale	28
2. L’intégration de la jeune fille.....	30
CHAPITRE II : STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU COLLEGE SAINT MICHEL DE DOUALA	32
I. ORGANISATION DU COLLEGE SAINT MICHEL DE DOUALA	33
A. Le personnel administratif du Cosami.....	33

1.	L'administration du Cosami.....	33
2.	Corps enseignant du <i>Cosami</i>	37
3.	L'économe et le service de perception.....	40
<i>B.</i>	<i>Le personnel d'appui du Cosami</i>	40
1.	Surveillants de secteur.....	41
2.	Services de l'infirmerie	41
3.	Service d'entretien et de gardiennage	42
II.	LE FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE ST MICHEL DE DOUALA...	43
<i>A.</i>	<i>L'enseignement technique et général au Collège Saint Michel</i>	<i>44</i>
1.	Les matières enseignées dans les deux systèmes éducatifs au <i>cosami</i>	44
2.	Les infrastructures (patrimoine immobilier)	45
<i>B.</i>	<i>Le patrimoine Humain du Cosami</i>	<i>46</i>
1.	L'effectif des élèves	47
2.	L'appartenance religieuse	48
3.	Les activités au sien du <i>Cosami</i>	49

CHAPITRE III : CONTRIBUTION DU COLLEGE SAINT MICHEL

DANS LA FORMATION DE LA JEUNESSE CAMEROUNAISE 51

I.	STRATÉGIES DE FORMATION.....	52
<i>A.</i>	<i>Encadrement pédagogique de qualité</i>	<i>52</i>
1.	L'admission au sein du <i>Cosami</i> des élèves	52
2.	Une collaboration de proximité avec les élèves.....	53
<i>B.</i>	<i>Performances scolaires et méthodes tests</i>	<i>56</i>
1.	Les méthodes tests.....	56
2.	Les performances scolaires du <i>Cosami</i>	58
II.	CONTRIBUTION DES ANCIENS DU COLLEGE DANS	
	L'EDUCATION CAMEROUNAISE	60
<i>A.</i>	<i>Les différentes associations des anciens Michellois</i>	<i>61</i>
1.	Certaines actions agissantes des Michellois et Michelloises	61

2.	La construction du <i>Cosami</i> par les anciens Michellois : Un effort d'association.....	62
A.	<i>Les responsables sortis du Collège Saint Michel de Douala.....</i>	63
1.	Dans le secteur public	64
2.	Dans le secteur privé	65
CHAPITRE IV PROBLEMES ET PERSPECTIVES POUR LE RAYONNEMENT DE SAINT MICHEL DE DOUALA		66
I.	LES DIFFICULTES SCOLAIRES DU COLLEGE ST MICHEL DE DOUALA.	67
A.	<i>Les problèmes sociaux et académiques.....</i>	67
1.	Délaissement des parents vis-à-vis des enfants.....	67
2.	L'absence de considération des enseignants au sein de la société..	70
B.	<i>Les problèmes d'ordres économiques.....</i>	72
1.	Le site du Collège St Michel.....	72
2.	Le manque de volonté	74
II.	ESQUISSES DE SOLUTIONS POUR LE RAYONNEMENT DU COLLÈGE SAINT MICHEL.....	76
A.	<i>Solutions liées au Collège St Michel de Douala.</i>	76
1.	Une meilleure conscience professionnelle et académique.....	76
2.	Réinstauration de l'encadrement du personnel et de la discipline..	78
3.	Le cadre de travail des enseignants.....	79
B.	<i>Solutions externes.....</i>	80
1.	L'approche Parentale.....	81
2.	Les doléances aux moratoires de paiements	81
3.	Les relations de bons voisinages avec les établissements.....	82
CONCLUSION GÉNÉRALE.....		84
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		87
ANNEXES		94

TABLE DES MATIERES 95